

Michel Courvoisier omi

EUGÈNE DE MAZENOD

1818 - 1819, LE PROJET DE FONDATION AU LAUS
ET SES CONSEQUENCES

Marseille, juin 2012

Une demande imprévue

« Dans la deuxième quinzaine d'août 1818, écrit Rambert (I, p. 278), on reçut à la maison de la Mission de Provence une lettre qui y causa une grande émotion, et fut par ses conséquences un événement considérable pour la petite famille. » En voici le texte :

Digne, le 16 août 1818

Monsieur le Supérieur,

Dans les premiers jours de juillet, il s'est présenté à vous un diacre de ce diocèse, dans le dessein d'être reçu dans votre association. A son retour, il m'a fait part de son projet et du résultat de son voyage. Il s'attend à éprouver une résistance insurmontable de la part de Monseigneur l'évêque. Le désir que j'ai de seconder son pieux dessein et de coopérer en même temps au bien des deux diocèses, m'engage à vous faire les ouvertures suivantes que vous pèserez devant Dieu, et sur lesquelles vous voudrez bien me répondre à la mi-septembre.

Vous avez souvent ouï parler de Notre-Dame-du-Laus ? Un beau corps de logis, qu'habitaient cinq à six prêtres de la mission de Sainte-Garde, et qui pourraient encore recevoir plusieurs retraitants, vient d'être acheté par souscription, ainsi que le domaine y attaché, pour être rendu à sa première destination. Monseigneur l'évêque, qui est chargé de l'organisation de cette maison, serait bien aise que vous vous en chargeassiez. Vous pourriez y envoyer dès à présent deux de vos prêtres ; il vous en céderait deux aussi : M. Touche, qui va être ordonné prêtre, et un autre qu'on espérerait pouvoir trouver sous bref délai.

Les moyens d'existence pour vos deux prêtres ne manqueraient pas, moins encore la besogne. Dans les mois d'hiver, où ce lieu n'est pas abordé, ils se joindraient à des prêtres de bonne volonté, qu'on leur assignerait, et ils feraient des missions. L'été, ils seraient dans une solitude où tout inspire la piété, et confessaient les nombreux pèlerins qui y abondent journellement. Dans la suite des temps, il s'établirait une communication plus intime entre vos deux maisons. Il me paraît d'ailleurs être de votre intérêt d'avoir sous votre direction deux maisons, pour opérer des changements que certaines circonstances peuvent exiger. Tenir à deux diocèses n'est pas chose indifférente ; ainsi il peut s'élever quelques brouillards dans les rapports avec une des administrations, on se réfugie dans le ressort de l'autre.

A ces motifs, souffrez que j'en joigne un bien important : il est à désirer que le bien que votre association opère dans le diocèse d'Aix, se propage dans les contrées voisines. Si les vœux que je forme pour ce projet sont exaucés, un des avantages les plus précieux pour moi, ce sera de voir se resserrer entre nous des rapports dont je ne pourrais être qu'édifié.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Arbaud, Vic. gén. de Digne

Notre-Dame-du-Laus se trouve dans les Hautes-Alpes, aujourd'hui sur le territoire de la commune de Saint-Etienne-le-Laus, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Gap, soit environ 160 km d'Aix. Eugène de Mazenod et ses missionnaires situent cette localité en Dauphiné, donc hors des limites de la Provence. L'altitude est de 900 m, mais les sommets proches dépassent les 2000 m. Le sanctuaire a pour origine les apparitions de la Vierge à une bergère, « une fille naïve, au cœur d'or », Benoîte Rencurel (1647-1718). Marie lui avait dit : « J'ai destiné ce lieu pour la conversion des âmes : beaucoup de pécheurs et de pécheresses s'y convertiront ». La construction du sanctuaire fut achevée en 1670. Jusqu'à la Révolution, il était desservi par les Pères de Sainte-Garde, une société de prêtres fondée dans le diocèse

de Carpentras. Le concordat de 1801 ayant supprimé les diocèses de Gap et d'Embrun, un seul diocèse, celui de Digne, réunit alors les deux départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes.

Depuis 1806, l'évêque est Mgr de Miollis, que Victor Hugo rendit célèbre en faisant de lui le mgr Myriel des *Misérables*. Il était Aixois, et connaissait bien les Mazonod. Il revient assez souvent dans le diocèse d'Aix, privé d'archevêque, pour faire les ordinations et les confirmations. Il a même confirmé des congréganistes dans l'église de la Mission. Quant à François Antoine Arbaud, il est originaire de Manosque et a fait son grand séminaire à Aix. Mgr Miollis en a fait son vicaire général pour les Hautes-Alpes. Quand en 1823, le diocèse de Gap sera rétabli, il sera choisi pour en être l'évêque et sera sacré dans la même célébration que Fortuné de Mazonod. Mais on n'est qu'en 1818 et c'est lui qui se chargea d'écrire au nom de l'évêque de Digne.

L'évêque avait racheté l'église du Laus en 1810. En 1816, le clergé organisa une souscription en vue de racheter le couvent attenant à l'église ; 76 prêtres y participèrent. L'abbé Peix, curé de Gap, qui en est le propriétaire légal, conseilla alors à l'évêque de recourir aux Missionnaires de Provence.

Où en sont les Missionnaires de Provence ?

Au moment où cette lettre lui parvient, la petite Société des Missionnaires de Provence reste d'une grande fragilité. Elle continue à être en butte à l'hostilité des curés d'Aix. Les Missionnaires savent qu'ils ne peuvent guère compter sur l'archevêque nommé et pas encore installé. On comptait bien sur le soutien de Fortuné, pressenti comme évêque de Marseille. Mais la nomination est en panne depuis presque un an et personne ne sait quand elle se fera, ni même si elle sera confirmée.

En deux ans et demi, un seul prêtre, Marius Aubert, a rejoint le groupe. Mie garde ses fonctions de vicaire à Salon, et continue de résider au presbytère de cette bourgade. Un réel espoir existe cependant du côté des plus anciens des « *novices* », à savoir Dupuy, Suzanne et Courtès, que Moreau vient de rejoindre.

Depuis mars 1817, les Missionnaires de Provence n'ont prêché qu'une seule mission, en janvier, celle du Puget. Il y a eu les demandes renouvelées du ministère de l'Intérieur pour la Corse, mais le petit groupe ne semble pas à même d'y répondre. La Congrégation de la Jeunesse d'Aix apparaît donc comme l'œuvre majeure, et aussi le service de l'église de la Mission, pour lequel Fortuné apporte une aide appréciée.

Citons Leflon (II, p. 170) : « Laborieusement établie, difficilement recrutée, réduite à une poignée de membres, de valeur fort inégale et généralement assez moyenne, vigoureusement combattue par les curés et certains salons d'Aix, dépourvue d'approbation royale, elle demeure extrêmement fragile. Le P. de Mazonod ne la soutient qu'à force d'énergie, en luttant avec fougue contre ses ennemis extérieurs, en subjuguant par son dynamisme et son autorité les cinq collaborateurs qu'il dépasse et domine. Le Fondateur sera-t-il suivi par ces derniers si, contre leur intention formelle, il en modifie la nature (en s'engageant dans les vœux religieux) ? ... Le remède cherché à un mal futur provoquera instantanément une crise. On risque de voir l'œuvre se désagréger, pour la plus grande joie de ses adversaires, au détriment des pauvres et des petits, qui ont tant besoin d'être évangélisés. Ne devrait-on pas se rappeler que le mieux est parfois l'ennemi du bien ? »

Les documents dont nous disposons soulignent surtout la perplexité d'Eugène de Mazenod devant une demande totalement inattendue. Comme le vicaire général Arbaud le fait remarquer, - et celui-ci semble être bien au courant de la situation à Aix, dont vraisemblablement son évêque l'a informé, - avoir un établissement dans un second diocèse permettrait d'échapper à la totale dépendance à l'égard d'une unique autorité diocésaine. Mais Eugène le pressent, sans trop oser le dire : une telle ouverture ne sera viable pour la Société que si les liens internes sont renforcés. Renforcés par l'engagement des vœux religieux ? Est-ce envisageable pour des prêtres séculiers, attachés à leur statut de diocésains ? Peut-on remettre en question les orientations communes de base, précisées en 1815 et 1816 ? « *On ne sera point lié par vœu* », écrivait-il à Tempier le 9 octobre 1815 (EO 6, 7). « *Notre Société n'aura jamais qu'une seule maison* », au même, en décembre 1816 (EO 6, 28). Et que vont dire les autorités diocésaines d'Aix ?

Vers une décision

Citons Rey, puis Rambert. « Pour sortir de l'incertitude, l'abbé de Mazenod se résout à consulter les compagnons que Dieu lui a donnés. Il réunit autour de lui les six prêtres (six, en le comptant lui-même) qui composent la petite société, leur fait lecture lentement et en s'arrêtant sur les passages les plus significatifs de la lettre de M. Arbaud, et les prie de lui donner leur avis. Il a soin de faire remarquer que l'acceptation de cette fondation entraînera de grosses conséquences, entre autres celle de la transformation de la Société qui cessera d'être diocésaine, et qui ne pourra exister qu'à la condition que tous les membres s'engageraient envers elle par les vœux de religion. Cette proposition n'en effraya aucun, précise Suzanne (absent de cette première réunion, puisque non ordonné), et tous donnèrent avec enthousiasme leur assentiment à la fondation de la maison de Notre-Dame du Laus. Cette première réunion fut suivie d'une seconde... » (Rey, I, p.228). Noter que Mie semble n'avoir été informé qu'en octobre, et par lettre (cf. plus loin).

Pour ce que nous devinons être cette deuxième réunion, Rambert (I, p. 282) cite les Mémoires d'Eugène de Mazenod: « Je crus devoir réunir en conseil extraordinaire tous ceux qui composaient alors ma petite société, même les jeunes qui n'étaient point encore dans les ordres sacrés. C'était pour leur faire comprendre qu'étant appelés dans un autre diocèse pour y former un nouvel établissement, il était nécessaire d'élargir le règlement qui nous régissait, et de s'occuper à faire des constitutions plus étendues, de former des liens plus étroits, d'établir une hiérarchie, de coordonner, en un mot, toutes choses de façon qu'il n'y eût qu'une volonté et un même esprit de conduite. Tous furent de cet avis, et l'on me pria de m'occuper sérieusement et promptement de rédiger la constitution et la règle qu'il nous faudrait adopter. Je partis tout de suite pour Saint-Laurent du Verdon... »

Même si l'on ne connaît cette double réunion que par des récits bien postérieurs, dont la précision n'est pas la première qualité, il est fondamental de noter que *les jeunes* ont été consultés avec les prêtres avant la réponse à Arbaud. Leflon peut écrire (II, p. 172) : « Le résultat dépassa tous les espoirs en réalisant l'unanimité des suffrages. Cette unanimité toutefois repose sur une équivoque, car, si tous s'accordent à approuver en bloc les propositions de leur Supérieur, tous ne discernent pas nettement leur portée réelle... Malgré un accord apparent, qui reposait sur un malentendu et masquait de profondes divergences, l'essentiel demeurait en cause. On y reviendrait plus tard. »

Eugène put donc faire le 23 août à Arbaud une réponse d'ouverture (EO 13, 36-37) : « *Monsieur, Je n'ai point d'autre désir que de faire un peu de bien ; ainsi, si vous pensez que le projet*

que vous avez conçu puisse procurer quelque gloire à Dieu et contribuer au salut des âmes, je suis tout disposé à me prêter à tous les arrangements qui pourront se concilier avec mes engagements dans ce diocèse et les devoirs de ma charge dans notre petite Société. Dans ces sortes d'affaires, on s'entend mal par lettres. J'étais indécis si j'accompagnerais notre diacre (Moreau) à l'ordination, votre lettre fixe mon incertitude ; j'irai avec lui à Digne, où j'aurai l'honneur de vous voir, de causer avec vous sur cette affaire. Nous combinerons notre marche ; j'aurai ainsi le double plaisir de renouveler connaissance avec vous et de vous prouver ma bonne volonté pour seconder votre zèle vraiment infatigable. »

Eugène à St-Laurent du Verdon

Les *Mélanges historiques* de Jeancard (édités en 1872) témoignent de ce que les Oblats se racontaient alors sur l'épisode fondamental de leur histoire, que fut le séjour d'Eugène à St-Laurent du Verdon. Pour Rambert (1883), puis Rey (autour de 1900), Jeancard semble avoir été la source unique. Ces premiers biographes ignoraient les lettres de Fortuné à son frère et les précisions qu'elles nous donnent. Par contre, Pielorz s'en est servi pour son article : *Le Séjour du Fondateur à St-Laurent et la rédaction de nos Règles*, publié dans les *Missions* de 1957.

Fortuné était au courant des vrais motifs du voyage d'Eugène, mais il était tenu au secret. Il se contente de souligner à son frère le besoin qu'Eugène a de se reposer. Ce point de vue, disons extérieur, ne réduit aucunement l'intérêt de ces lettres. La raison avancée était d'autant plus plausible que Mme de Mazenod séjournait alors à St-Laurent avec sa petite-fille, Nathalie de Boisgelin, âgée de huit ans.

La première lettre qui parle de ce voyage est du 16 août : *« Ton fils est bien maigre et aurait besoin de repos, qu'il ne prendra jamais tant qu'il restera à Aix. J'ai beaucoup approuvé le projet qu'il a formé d'accompagner à Digne un diacre de la Mission (Moreau) qui doit être ordonné prêtre aux quatre-temps de septembre. Par ce moyen, il aurait douze ou quinze jours de délassement qui vaudrait infiniment mieux que tous les remèdes du monde pour fortifier son estomac qui ne digère que très lentement. On lui a cependant persuadé de faire usage du chocolat et du vin de Chypre ou de Malaga et de dormir davantage. »* On a la réponse du papa, datée du 19 : *« La maigreur de mon fils me fait bien de la peine, ainsi que sa faiblesse d'estomac. Je suis, à son égard, dans des alarmes continuelles et je n'ai pas besoin de ce surcroît, il ne veut pas me les épargner, il ne veut ni se modérer ni m'écouter, patience. Les pères de ce siècle ne commandent plus, ce sont les enfants auxquels ils doivent se soumettre, je n'abuserais pourtant pas de mon autorité et je ne me la réserverais que pour l'article de sa santé, lui résignant volontiers mes autres pouvoirs. Il ne veut pas m'accorder cette consolation, patience encore, je ne l'en aime pas moins, mais j'en suis bien affligé. »*

Le 26 août, on trouve une allusion à une visite faite au vicaire général Guigou : *« Les courses avec ton fils, et plusieurs autres encore depuis, n'ont pas été inutiles pour son établissement et nous ont mis dans le cas de consolider son œuvre qu'on tente parfois d'inquiéter. J'espère même d'obtenir de MM. les grands vicaires des secours pécuniaires dont elle a besoin, et j'en suis dans la joie. »* Et dans la même lettre : *« Ton fils compte partir pour Digne vers les premiers jours du mois prochain, mais il ne fera point son voyage tout d'un trait et il s'arrêtera une semaine à St-Laurent pour s'y reposer un peu de ses fatigues qui augmentent ici chaque jour d'une manière assommante. Sa mère en est prévenue et l'attend avec la plus grande impatience. Il doit, après l'ordination de son diacre, qui aura lieu le 19 septembre, faire une course jusqu'aux environs de Gap, pour un objet qui intéresse essentiellement la maison de la Mission, et il sera accompagné dans cette excursion de son nouveau prêtre et de l'abbé Tempier son ami, qui ira le joindre à Digne après la fête de la Sainte Vierge. Par ce moyen, il sera absent d'ici pendant près d'un mois, et je ne doute point que sa santé ne se rétablisse. »*

Le 28 : « Ton fils est accablé de travail à la veille de son départ... Il attend la voiture de Riez à Marseille, qui passera ici demain au soir, pour prendre ses derniers arrangements et s'il peut y trouver trois places, car outre le diacre, il mène avec lui un autre jeune novice (Suzanne), ce que je n'aurais pas voulu, parce qu'il n'est point de l'ordination, et qu'il lui causera dépense et embarras. Il partira vraisemblablement lundi ou mardi. Au reste, tout cela est, de plus, subordonné à l'arrivée de la voiture de Riez, dont les jours ne sont point fixes. » Un peu plus loin, Fortuné reparle du « troisième compagnon de voyage que ton fils mène avec lui par charité, dans l'espoir que le changement d'air rétablira sa santé, qui n'est pas des meilleures ».

Fortuné peut écrire le 1^{er} septembre : « Ton fils s'est mis en route pour St-Laurent ce matin à 11 heures avec ses deux compagnons dans la voiture de Riez qui le laissera à Allemagne, où il trouvera demain à midi des chevaux que sa mère doit lui envoyer, d'après l'avis qu'on a eu soin de lui faire passer. Dans le cas où elle n'aurait point été avertie assez à temps, il ne lui sera pas difficile de s'en procurer à Allemagne. Il a le plaisir de voyager jusqu'à Gréoux avec Mme de Régusse et son fils cadet qui va à Valensole, voir une de ses filles mariées dans ce pays-là. Il restera à St-Laurent 14 ou 15 jours et n'en partira qu'aux approches de l'ordination qui sera le 19, et je me flatte que le changement d'air et la tranquillité rétabliront sa santé épuisée par tant de travaux. Tu concevras toute la joie de sa mère, qui le pressait depuis longtemps d'aller la trouver. »

Eugène peut écrire le 4 à son oncle (EO 13, 37-38) : « Notre voyage a été fort agréable, très heureux et point fatigant du tout. Nous arrivâmes à St-Paul assez à temps pour faire notre adoration à l'église pendant que notre chère famille (la communauté d'Aix) se recréait à la promenade, nous dûmes notre chapelet en nous promenant sur le grand chemin pendant qu'elle soupait, et le lendemain nous étions déjà en route qu'elle dormait encore, de manière qu'elle aurait pu dire ego dormio et cor meum vigilat (je dors, mais mon cœur veille) car elle était bien présente et en part de nos faibles prières. Nous arrivâmes à Gréoux à 8 heures ; j'eus le bonheur de dire la sainte messe, et nous repartîmes à 11 heures, n'étant plus que nous trois dans la voiture qui nous déposa à Allemagne, où nos montures nous attendaient depuis le matin. Il était grand jour quand nous arrivâmes à St-Laurent. Maman vint à notre rencontre. Je l'ai trouvée bien portante.

Avant tout, notre bon Moreau veut que je vous rappelle de prier le bon Dieu pour lui, il attend le même service de la communauté et de la congrégation ; j'ai beau lui dire qu'on n'y manquera pas, il trouve plus sûr d'excéder en précaution. Vous êtes donc tous bien et dûment avertis, soyez assurés de votre côté qu'il vous rendra la pareille.

Il ne faut pas négliger nos deux affaires auprès de M. Guigou. Il est essentiel que dans l'ordonnance (d'approbation définitive de la Société) on fasse mention de l'approbation donnée à nos Statuts et à notre règlement.

Nos deux Pères (sic, il s'agit de Moreau et Suzanne) et moi vous présentons nos respects et, de plus, je vous embrasse de tout mon cœur.

Nos Pères d'Aix sont toujours présents à notre pensée ; nous faisons dans notre solitude nos exercices en union des leurs. »

On respectera la chronologie en mentionnant d'autres soucis de Fortuné et de son frère... Ainsi le 28 août, l'annonce d'une très prochaine quatrième naissance chez les Boisgelin : « Ta fille est arrivée de la campagne. Je viens de la voir, elle se porte bien ainsi que la marmaille, mais elle est si grosse qu'elle ne peut plus mettre un pied devant l'autre. Dieu veuille qu'elle n'accouche pas pendant l'absence de son mari, de sa mère et de son frère. Je serais dans un bel embarras. » Et le 12 septembre : « Ce que toi et moi avions prévu, très cher et bon frère, est exactement arrivé. Ta fille est accouchée hier matin, mais de la manière la plus heureuse, après environ une heure de travail peu pénible, avec tous les secours nécessaires en pareil cas. Tandis que je célébrais le saint sacrifice de la

messe pour lui obtenir du ciel la délivrance la plus prompte, elle nous a donné une superbe fille, qui est tout le portrait de feu Mme de Boisgelin. Avec la permission de MM. les vicaires généraux qui continuent à me combler de bontés, j'eus la consolation d'ondoyer l'après dîner cette charmante petite nièce, assisté de M. le curé de St-Jean, qui fit verser à mon égard la mesure des politesses et des attentions. Il voulut absolument, et malgré moi, mettre dans l'acte de baptême des qualités qui peut-être ne se réaliseront jamais. A la demande de ta fille, je nommai ce bel ange Marie Charlotte Césarie... Tu comprendras aisément toutes les fatigues que j'eus hier, mais j'eus le bonheur de subvenir à tout, parce que le Seigneur m'ayant destiné à une vie active et non contemplative, m'a gratifié des forces suffisantes pour remplir ma vocation... » Fortuné en effet se chargea d'avertir aussi bien le papa du bébé, en déplacement à Saint-Martin des Pallières dont il était maire, que la grand-mère et Eugène à St-Laurent... et de faire les premières démarches à la mairie... On comptait que M. de Mazenod serait choisi comme parrain.

Un autre incident est lui aussi révélateur. A Marseille, M. de Mazenod, ainsi que son frère et sa belle-sœur n'ont toujours que des ressources très limitées. Lors de la maladie de cette dernière, l'argent manque pour payer le médecin et les médicaments. Fortuné avait confié à deux congréganistes qui allaient à Marseille « pour voir cette belle ville qu'ils ne connaissaient pas » la lettre qui avertissait le grand-père de la naissance. Fortuné écrit le 14 : « Je suis fâché que les deux congréganistes aient négligé, contre leur promesse la plus solennelle, de te porter encore samedi au soir ma lettre du 12... Je le suis infiniment davantage de savoir que ces deux étourdis n'avaient pas même pris la peine d'aller chez toi hier matin et qu'au départ de M. Grégoire tu ignorais la délivrance de Ninette, que je m'étais fait un plaisir de t'annoncer le plus tôt possible. Certes je les attends à leur retour et je leur laverai la tête de manière à s'en souvenir longtemps. Ils sont d'autant moins excusables que ton fils les comble d'amitiés et les a toujours sur les épaules, au point de ne pas lui laisser un moment de repos. » La lettre du 18 précise : « Carpentier et Le Blanc ont eu mercredi au soir le savon qu'ils méritaient.... Ce sont des étourdis qui n'ont pas le sens commun... »

Il nous est plus difficile de connaître l'emploi du temps d'Eugène et de ses compagnons à St-Laurent du Verdon. Ce séjour était initialement prévu comme un temps de repos, dont il avait grand besoin. La demande du Laus changeait la donne. Il fallait sérieusement réfléchir à l'avenir de la Société et rédiger des statuts, (ce seront des *Constitutions*), structurant cet avenir et qui soient acceptables par tous les membres. 50 ans plus tard, Jeancard nous décrit le P. de Mazenod travaillant à la rédaction du manuscrit, soit assis à son bureau, soit même à genoux.... « La rédaction est une œuvre accomplie tout entière dans le château de ses ancêtres » (*Mélanges...* p. 98). Jeancard a donc toutes les raisons de parler d'un séjour de près de deux mois, durée exigée pour un tel travail. Or les lettres de Fortuné indiquent nettement que ce séjour, de repos ? de travail ? ne dura que 13 jours. On reviendra plus loin sur le texte de ces *Constitutions*. Comme le notent les *Mémoires* d'Eugène (cf. Rambert I, p. 283), ce sont « les principaux articles de la Règle » qui furent alors rédigés. Tout laisse donc penser que ce travail avait été longuement préparé. En outre, Eugène put le poursuivre dans le courant d'octobre, avant de le présenter aux autres Missionnaires. Les documents conservés ne nous permettent pas de savoir quelle part les autres prirent à cette rédaction, ni Moreau et Suzanne, ses compagnons de séjour, ni Tempier à qui la tâche avait été confiée.

Jeancard nous rapporte aussi qu'Eugène se chargea du prône dominical à la petite église de St-Laurent. Il expliquait en langue provençale le Symbole et certaines parties du Décalogue. Le dernier dimanche, il prolongea son discours au-delà du terme accoutumé. C'était une messe chantée. Le curé s'impatientait de cette longueur, il relevait sa soutane, regardait sa montre et murmurait presque à haute voix contre ce discours qui ne finissait pas. Enfin, il n'y tint plus : « Mais, Monsieur, finissez, sinon à midi nous y sommes encore. – Encore un

instant, Monsieur le curé, encore un instant, et j'ai dit. » Cet instant se faisant trop long, le curé se lève, va à l'autel et entonne le Credo en couvrant la voix du prédicateur, qui se résigne à descendre de la chaire...

Digne, puis Gap et le Laus

Le 14 septembre, Fortuné donne à son frère des nouvelles d'Eugène, qui a écrit : « *L'air de St-Laurent lui a été très avantageux et il se proposait d'en partir mercredi pour aller à Digne et ensuite à Gap. L'abbé Tempier, qui ira le rejoindre vers la fin de la semaine, lui portera une redingote d'hiver qui avec sa soutane de drap le garantira des froids du Haut Dauphiné.* » Le 18 : « *L'abbé Tempier part cette nuit pour Digne et je lui ai remis mes dépêches pour ton fils qui verra que je ne néglige point ses affaires.* » Et le 21 : « *Ta femme et Nathalie sont de retour depuis samedi (le 19) ... Elles m'ont donné les nouvelles les plus satisfaisantes sur la santé de ton fils, qui les quitta mercredi pour aller coucher à Riez, où il logea chez M. de Castellane Majastre, gendre de Régusse, son ancien camarade. Il y fut traité splendidement et, après un excellent déjeuner à la fourchette, il partit le jeudi matin dans une voiture avec son diacre et deux autres personnes de sa connaissance pour se rendre à Digne où j'espère qu'il sera arrivé à bon port. L'abbé Tempier lui a porté sa redingote... Je lui ai écrit de tâcher d'avoir une voiture, sachant que le cheval l'incommode à cause de ses hémorroïdes, de ne pas penser à jeûner, de se bien couvrir et de ne faire que des petites journées, son prochain retour n'étant pas nécessaire ici où tout va à merveille. Dieu veuille qu'il ait égard à mes représentations et qu'il ne détruise pas par un zèle mal éclairé tout le fruit de sa campagne.* »

Revenons aux lettres de Fortuné qui donne d'autres nouvelles, ainsi le 23 : « *M. le curé de Gémenos, qui a quitté Digne dans la nuit du dimanche au lundi, y a laissé ton fils en bon état et prêt à faire le voyage de Gap avec l'abbé Tempier et le nouveau prêtre. Il ne nous a pas écrit, parce qu'il était accablé d'affaires importantes pour l'œuvre des missions. Partout où il passe, il est reçu avec une vénération mêlée cependant de beaucoup d'inquiétude, dans la crainte qu'il ne dépouille les paroisses des meilleurs sujets pour en faire des missionnaires, car il porte à cet égard le prosélytisme au suprême degré.* »

Rey (I, p. 231) nous a conservé des extraits d'une lettre de Tempier à Fortuné, datée elle aussi du 23 : « *Nous voici dans le chef-lieu des Hautes-Alpes. Vous partagerez sans peine mon étonnement, quand je vous dirai que ce pays n'a rien d'affreux que dans nos idées. Les avenues et les dehors en sont charmants, les routes sont aussi belles que celles d'Aix à Marseille et sans contredit il y a moins de montées que dans notre Basse-Provence. Les habitants sont très honnêtes et surtout très respectueux envers les prêtres, au point qu'en faisant le tour de la ville, il aurait presque fallu ne pas mettre un moment le chapeau sur la tête, car ici on ne rencontre personne sans en être salué.* » Le petit groupe put même passer à Notre-Dame du Laus la journée du 24 et faire connaissance avec les lieux.

Le 27, Fortuné écrit : « *Ton fils ne nous a point écrit... Comme nous savons par voie indirecte qu'il jouit d'une bonne santé, peu importe de recevoir de ses lettres qui ne nous apprendraient rien ou presque rien, car il est devenu d'un laconisme ridicule.* » Les nouvelles sont plus abondantes le 30 : « *Ton fils m'a écrit de Gap qu'il se portait à merveille, qu'il avait heureusement terminé toutes les affaires de sa congrégation, qu'il en partirait le samedi 26 pour aller coucher à Sisteron, que le lendemain dimanche, il irait à Fontienne près d'Apt (de fait, près de Forcalquier) chez M. de Fontbelle qui a épousé notre cousine de Callamand, où il était attendu avec le plus grand empressement et où il se reposerait le lundi ; qu'il se remettrait en route le mardi pour arriver ici aujourd'hui. Le voilà maintenant supérieur d'une nouvelle maison, établie au célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Laus sur une montagne à deux lieues de Gap, que M. l'évêque de Digne, conjointement avec les particuliers qui l'ont racheté, lui a donné avec quatre bons missionnaires de son diocèse et quelques revenus pour*

fournir à leur subsistance. Ton fils l'a accepté d'autant plus volontiers qu'indépendamment du bien infini qu'on peut y faire, on le ménagera davantage ici, dans la crainte qu'il n'aille se retirer avec tous ses confrères dans son nouvel établissement. Il se loue beaucoup du préfet des Hautes-Alpes qui aurait pu entraver sa besogne. »

Eugène fut de retour à Aix le mercredi 30. Citons la lettre de Fortuné datée du 1^{er} octobre : *« Je t'annonce l'heureuse arrivée de ton fils hier à midi. Il se porte bien, malgré toutes les imprudences qu'il a faites en revenant de Gap, car pour épargner les frais de voiture sur un trajet de trente lieues, et quelles lieues! il en a fait 22 à pied avec ses compagnons de voyage qui, quoique beaucoup plus forts et plus jeunes que lui, en ont été harassés et avaient fait l'impossible pour l'en empêcher. Vouloir lui faire des représentations à cet égard, c'est perdre inutilement son temps et je te conseille de ne point m'en parler dans tes lettres, te contentant de le recommander vivement à Dieu, pour qu'il le conserve et qu'il change la raideur de son caractère, toujours porté aux extrêmes. Tu comprends que je n'ai pu le voir même quelques moments en particulier, pour lui parler de ton argent, du baptême et de beaucoup d'autres choses qui nous intéressent. Les canules se sont emparées de lui à son débotté et jusqu'à son coucher. Et aujourd'hui il s'est mis à confesser et novices et congréganistes... »*

Cette dernière lettre demande quelques explications. On devine aisément qu'il s'agit du baptême, ou plus exactement du *complément de cérémonies* pour Césarie, qui a été ondoyée et pour laquelle on parlait de M. de Mazenod comme parrain. La question de l'argent est plus complexe. Dans la plupart des lettres de Fortuné revient la question des ressources de ses frères à Marseille. Au point qu'ils ne pouvaient payer ni le médecin ni les médicaments lors de la maladie de la belle-sœur. Mme de Mazenod gérait les quelques revenus de son mari et de son beau-frère. Il semble qu'Eugène n'était pas plus accommodant. Fortuné écrit le 12 septembre : *« Je n'ai pas manqué d'écrire encore à ton fils que sa convalescence (celle de la belle-sœur) serait très longue, que les visites du médecin et l'usage des remèdes continuaient forcément et que cette maladie vous ruinait et le corps et la bourse ; ainsi ils sont prévenus d'avance du compliment que je leur prépare à leur débotté. D'ailleurs tu n'as rien pour te garantir des froids de l'hiver, et ils auront pour agréable de vouloir bien te laisser habiller avec ton argent. J'en ai parlé avec ta fille qui en gémit. »* A diverses reprises, Fortuné parle de « nos deux gouverneurs », il s'agit certainement de Mme de Mazenod et d'Eugène. Ainsi le 14 septembre : *« Je réponds que tu seras vêtu comme il convient à ton âge, dussé-je faire un train épouvantable. Mais je pense trop bien de nos gouverneurs pour pouvoir croire d'y rencontrer des obstacles. »* Une autre lettre engage le papa à *« ne pas craindre la censure de ton gouverneur »*. Le 30 : *« Je crois que tu feras bien d'écrire à ton fils une petite lettre pour lui exposer tes besoins et lui dire tout franchement que, quand tu réclames ces 500 francs sur les 1200 qu'il a en dépôt, il ne doit pas faire difficulté de te les envoyer, parce que de là dépend ta conservation, qui doit lui être plus chère que tous les biens du monde, surtout lorsque tu ne lui demandes que ce qui t'appartient. Il serait trop cruel que pour ménager tes capitaux et ton argent, on finît par te faire manquer du nécessaire et hâter le moment de ta mort. »* Et le lendemain : *« J'insiste pour que tu lui écrives la petite lettre dont je t'ai parlé, avec beaucoup d'amitié, mais, en même temps, de manière à lui faire sentir qu'il faut que la tutelle finisse et qu'on se rappelle de ta qualité de père, surtout quand tu en uses avec tant de modération et de patience. »*

Les Missionnaires de Provence s'orientent vers de nouveaux statuts

Eugène de Mazenod était rentré à Aix avec son compagnon le 30 septembre. Même si les sources ne le disent pas, on peut penser que le Laus fut l'objet de bien des conversations dans la petite communauté. Il semble par contre qu'Eugène fut très discret sur les statuts

qu'il avait été chargé de rédiger et n'en avoir dévoilé le contenu qu'au cours de la retraite annuelle dont il se chargea à la fin du mois d'octobre. Sans doute utilisa-t-il le peu de temps dont il disposait pour en finaliser la rédaction.

Pour ce mois d'octobre, le *Journal de la Congrégation de la Jeunesse* (EO 16, 204) est plus que succinct. On y signale seulement l'expulsion d'un postulant « *chassé comme incorrigible* », quelques premières communions le (dimanche) 18, et 13 confirmations le dimanche suivant, sans que soit mentionné l'évêque confirmant ni le lieu de la célébration. On ne sait comment interpréter la brève notice du 1^{er} novembre sur Marcou, « *zéléteur de la 3^{ème} section* », qui fut un des tout premiers congréganistes ; on dit qu'il faut le remplacer, car il est « *entré dans l'état ecclésiastique* ». Il est probable qu'il s'agit de son entrée au séminaire d'Aix, car il sera présenté comme « *acolyte* » lorsqu'en 1821, il entrera au noviciat.

Pour les *novices*, on sait que Courtès a accompagné Marius Aubert à Marseille pour prêcher une retraite à l'œuvre de Jeunesse de l'abbé Allemand (mai 1818, cf. Rey I, p.227). Deux entrées au noviciat sont notées dans le registre des entrées pour octobre 1818. Le 8 octobre, c'est Jean Joseph Touche, qui se présente comme « *prêtre missionnaire* ». Il était né dans les Hautes-Alpes, (diocèse de Gap), à Seyne le 22 février 1794. Il avait été ordonné prêtre en même temps que Moreau le 19 septembre précédent. Son entrée chez les Missionnaires avait été approuvée par son évêque, comme liée au projet de Notre-Dame du Laus. Le 20 octobre, c'est Jean-Baptiste Honorat, âgé de 19 ans, qui prend l'habit. Il était né à Aix le 7 mai 1799 et se présente comme « *acolyte missionnaire* » ; son père était fabricant de chandelles à Aix. On sait qu'il sera le supérieur de la première équipe du Canada en 1841.

Rey (I, p. 232) a conservé une lettre d'Eugène au P. Mie (EO 6, 51), datée d'octobre 1818. « *Nous avons formé un établissement à Notre-Dame du Laus : ce qui nous met en rapport direct avec les diocèses de Gap, de Digne, d'Embrun et de Sisteron. Nous sommes devenus les gardiens d'un des plus célèbres sanctuaires de la sainte Vierge où le bon Dieu se plaît à manifester la puissance qu'il a départie à cette chère Mère de la Mission. Plus de 20 000 âmes accourent tous les ans pour se renouveler dans l'esprit de ferveur à l'ombre de ce sanctuaire vraiment imposant et qui inspire un je ne sais quoi qui porte merveilleusement à Dieu. De là, après avoir prêché la pénitence à ces bons fidèles et leur avoir exalté les grandeurs et les gloires de Marie, nous nous répandrons dans les montagnes pour annoncer la parole de Dieu à ces âmes simples, mieux disposées pour recevoir cette divine semence que les habitants trop corrompus de nos contrées.* » Le rétablissement de tous les anciens diocèses (Gap, Embrun, Sisteron...) est alors envisagé par le projet de nouveau concordat. Mais, on l'a dit, cette lettre nous interroge sur les relations dans la petite Société. Que Mie, qui était de la toute première équipe, ne soit informé du projet du Laus que plus de six semaines après que la question ait été posée, qu'il n'ait donc, semble-t-il, pas pris part aux décisions, a quelque chose de vraiment surprenant pour nous.

Le récit que fait Leflon (II, pp. 182-185) de la présentation des nouveaux statuts rédigés par le Supérieur et des réactions des Missionnaires semble le meilleur. On se permettra de le citer intégralement. « Le plus difficile restait à obtenir, l'acceptation de la Règle, et surtout celle des vœux, par les Missionnaires de Provence. Si pressé qu'il fût d'aboutir, le P. de Mazenod jugea opportun de prendre son temps, afin de ne pas compromettre, en brusquant les choses, une partie qui engageait tout l'avenir de son œuvre. Pour réussir à coup sûr, il profiterait de la retraite annuelle, fixée aux 24-31 octobre, car rien ne favoriserait mieux l'adhésion à son idéal que le recueillement et la grâce des saints exercices. En attendant, quelques semaines de délai lui permettraient de disposer les esprits, peut-être même de

s'assurer, au préalable, les concours nécessaires pour neutraliser les opposants et entraîner les hésitants.

Or la réalité dément tous ses espoirs. Quand, le 24 octobre, le Supérieur donne lecture des constitutions rédigées par lui à St-Laurent, aux six prêtres de la Société, Tempier, Mie, Moreau, Deblieu, Maunier et Aubert, ceux-ci adoptent sans difficultés la première partie relative aux fins de l'Institut, moyennant quelques retouches, auxquelles M. de Mazenod se prête. La seconde partie, qui traite des vœux, se heurte au contraire à une opposition qui paraît invincible ; seuls Tempier et Moreau approuvent les engagements que propose le Fondateur ; les quatre autres font bloc pour les repousser. Malgré la discrétion des actes officiels, des témoins et des historiens oblats, on devine que leur réaction fut même assez vive. En se réunissant dans le monastère des Carmélites, ceux-ci n'avaient pas entendu embrasser la vie religieuse, ni se lier définitivement, mais conserver l'entière *liberté* « *de demeurer ou de se retirer quand bon leur semblerait* » (Rambert I, p. 286 ; on se souvient que les statuts approuvés le 25 janvier 1816 parlaient d'un engagement pour toute la vie) ; il était alors convenu que tout se bornerait à une simple association de prêtres séculiers, vivant en commun pour se consacrer aux missions. Maintenant il s'agissait de tout autre chose : on avait surpris leur bonne foi.

La situation se tend jusqu'à devenir extrêmement grave. Si les quatre Pères s'obstinent, le Supérieur ne devra pas seulement renoncer à ouvrir le Laus, en rompant les engagements pris avec Mgr Miollis, mais la Société, qu'il voulait affermir, risque de se dissoudre ; son autorité personnelle, qui jusqu'à présent soutenait cette œuvre combattue et fragile, subirait un cuisant et fatal échec. Tout s'effondrerait du même coup.

A ce moment critique, le P. de Mazenod n'hésite pas. Faute de pouvoir persuader les opposants, qui refusent de se rendre à ses arguments et à ses adjurations, il se résout à leur forcer la main. Sous couleur de donner connaissance des Constitutions aux trois scolastiques minorés, déjà agrégés aux Missionnaires de Provence, il appelle au Conseil les Frères Dupuy, Courtès et Suzanne, que le Fondateur savait entièrement et chaudement acquis à son programme de vie religieuse. Aucun d'eux ne déçut son attente. Après avoir « entendu lecture des Règles, ils promirent unanimement de s'y soumettre et assurèrent, ainsi qu'ils l'avaient fait en particulier au Supérieur général, qu'ils étaient disposés à faire les vœux proposés », relate le compte rendu officiel. M. de Mazenod voulait-il simplement, comme l'assure Suzanne, prouver par là que ces engagements « ne paraissaient pas si effrayants aux autres membres de la Société » et ainsi entraîner l'adhésion générale ? En tout cas, la démonstration manqua son but, car, pour renverser la majorité, le Supérieur fut réduit à donner aux trois Frères scolastiques voix délibérative. Grâce à l'appoint de ces derniers, par six voix contre quatre, les articles contestés passèrent de justesse.

Dans quelle mesure peut-on tenir pour régulière la procédure suivie en l'occurrence ? Les actes du premier Chapitre général, rédigés huit ans plus tard, en 1826, par Suzanne, reconnaissent que cette séance fut « *la seule, à laquelle les membres qui n'étaient pas encore prêtres aient assisté* ». Mais on a observé que les Constitutions ne se trouvaient pas encore en vigueur ; on a en outre déclaré « *juste* » que les trois Frères scolastiques, déjà agrégés à l'Institut, « *puissent exprimer leur pensée en un moment où l'on prenait une décision des plus importantes pour l'avenir de la Congrégation et leur propre avenir* ». Il n'en reste pas moins qu'ils jouèrent en cette circonstance un rôle prépondérant et que leur avis prévalut sur celui des Pères.

On aurait pu craindre que leur intervention discutable ne créât un fâcheux malaise entre le Fondateur, qui la provoqua pour aboutir à coup sûr, les simples acolytes, qui renversèrent la situation, et les prêtres, mis en minorité par ceux-ci. En fait, tout s'arrangea pour le mieux. L'élection aux charges, prescrite par les Statuts, témoigna aussitôt que, malgré ces dissentiments passagers, l'unité et la charité demeuraient sauvées. L'assemblée, se reconnaissant « constituée en Société et réunie en Chapitre général aux termes des Règles qui venaient d'être acceptées » supplia « unanimement le P. de Mazenod de vouloir bien continuer à exercer la charge de Supérieur général... Puis, pour témoigner au P. Deblieu l'affection que tous lui portaient malgré son refus de s'engager par vœux, on le nomma, presque à l'unanimité, premier assistant et admoniteur du Supérieur général. Le P. Maunier fut nommé deuxième assistant et secrétaire général ; le P. Tempier, troisième assistant ; le P. Mie, quatrième assistant, et le frère Courtès, procureur général. »

C'était, du même coup et par un habile dosage, approuver la ferme résolution, avec laquelle Eugène de Mazenod avait fait prévaloir ses conceptions de la vie religieuse, et marquer aux opposants qu'ils restaient dignes de la confiance générale. Ces derniers ne pouvaient que se montrer sensibles à une si délicate attention.

Les instructions de la retraite, que prêchait personnellement le Supérieur des Missionnaires de Provence, complétèrent le rapprochement des esprits et des cœurs. Ses appels au sacrifice total ébranlèrent, émurent. Il supplia ses auditeurs de se prononcer comme ils ne manqueraient pas de s'y résoudre, avant de paraître devant le Juge suprême, au moment de la mort. Maunier, Mie se décident finalement à suivre la majorité et à émettre leurs vœux perpétuels. Aubert demande qu'on lui permette de s'en tenir à des vœux temporaires. Deblieu lui-même *ne s'obstine pas dans un refus définitif et sollicite un an de délai pour réfléchir ; en 1819, à son tour il fera son oblation comme les autres.*

Le P. de Mazenod ne pouvait que se féliciter d'une conclusion si heureuse. Le 1^{er} novembre 1818, après avoir obtenu de Guigou les pouvoirs nécessaires, il prononçait ses vœux de chasteté, d'obéissance et de persévérance et recevait, au cours de la messe, les engagements de Maunier, Mie, Tempier, Moreau et des Frères scolastiques Dupuy, Courtès et Suzanne. »

Les récits ajoutent qu'« *ensuite le Supérieur bénit les croix des trois jeunes profès et les leur donna lui-même.* » On doit aussi noter qu'à cette date, Fortuné se trouvait chez ses frères à Marseille, contrairement à ce que disent les biographies.

Voici la formule d'oblation d'Eugène que publient EO 15, 189 :

« A Aix, ce 1^{er} novembre 1818

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, en la présence de la Très Sainte Trinité, de la Sainte Vierge Marie, de tous les Anges et de tous les Saints, de tous mes frères ici réunis, je, Charles Joseph Eugène de Mazenod, fais profession, promets à Dieu et fais vœu de chasteté et obéissance perpétuelles ; je jure et fais pareillement vœu de persévérer jusqu'à la mort dans le saint institut et dans la société des Missionnaires dits de Provence. Ainsi Dieu me soit en aide.

Eugène de Mazenod, prêtre missionnaire »

Il ne convenait pas d'interrompre le récit. Aurait cependant dû y trouver place les notes d'Eugène de Mazenod sur sa journée de retraite personnelle du 30 octobre, publiées dans EO 15, 185-189. Nous en retenons ceci :

« *A la veille de contracter un grand engagement pour le reste de mes jours, je rentre en moi-même pour m'humilier devant Dieu du peu de progrès que j'ai fait dans les voies de la perfection, pour gémir*

amèrement de la difficulté que j'éprouve pour sortir de l'état habituel de tiédeur dans lequel je suis tombé depuis qu'obligé par devoir de m'occuper beaucoup des autres, je me suis presque entièrement oublié moi-même.

La pensée qui me préoccupe davantage est celle de la mort et du compte terrible qu'il faudra rendre à Dieu pour tant de grâces qu'il a daigné m'accorder et dont j'ai abusé et j'abuse tous les jours.

Ce n'est pas sans effroi que je considère les obligations énormes que le Seigneur m'a imposées en me chargeant d'un ministère si étendu et si important. Comment ! de ma fidélité à correspondre aux grâces de Dieu, car ce secours est toujours proportionné aux besoins, dépend peut-être le salut d'une infinité d'âmes. Si je suis fervent, la communauté à la tête de laquelle je suis, le deviendra davantage et des populations entières se ressentiront de cet accroissement de zèle et d'amour. Si je suis lâche au contraire, la communauté en souffrira un détriment notable et les peuples en seront la victime, et tandis que je devais attirer sur les uns et sur les autres une infinité de grâces de perfection ou de conversion, au jour du jugement, ils s'élèveront tous contre moi pour me demander compte des trésors dont je les ai privés par ma faute.

J'avoue que cette pensée est si effrayante que j'aurais été tenté de succomber au découragement et renoncer à travailler au salut des autres. Mais je me suis convaincu que ce parti n'était pas le plus sûr, puisque le Seigneur m'ayant manifesté sa volonté soit par la voix des supérieurs, soit par les succès dont, malgré tant d'obstacles et d'oppositions, il a couronné toutes les œuvres dont il m'avait chargé, je n'échapperais pas à la condamnation que je redoute en me retirant du combat, en rentrant dans la paisible solitude après laquelle je soupire.

Que me reste-t-il donc à faire ? Il faut que je continue de renoncer entièrement à mes goûts qui me porteraient à vivre dans la retraite, principalement à l'étude et aux autres occupations de la solitude ; que je me consacre de nouveau et pour toujours au service du prochain, mais que je me néglige moins moi-même, que je veille davantage sur mon intérieur, que je ne me laisse pas absorber entièrement par les œuvres d'un zèle extérieur, c'est-à-dire en un mot, que je travaille en même temps et au salut des autres et à ma propre sanctification... »

Le 13 novembre suivant, le vicaire général Guigou, par une seconde ordonnance, confirmait son autorisation provisoire de 1816. Nous citons d'après Rey (I, p. 234) : « Nous, Vicaire général capitulaire du diocèse d'Aix et d'Arles, le siège étant vacant, vu notre autorisation provisoire en date du 29 janvier 1816 donnée à M. de Mazenod et à ses compagnons pour se réunir en communauté et vivre sous l'observance du Règlement qui fut soumis à notre examen et dont nous approuvâmes les dispositions... ; témoins de la régularité et de l'harmonie établie et maintenue dans leur communauté, des bénédictions que la bonté divine a daigné répandre sur les efforts de leur zèle, de la reconnaissance des familles dont ils instruisent les enfants dans la crainte de Dieu et l'amour des devoirs ; dépositaires de la satisfaction et du bonheur des fidèles qu'ils ont déjà évangélisés ; voulant consolider autant qu'il dépend de nous un établissement si utile à la Religion et que plusieurs diocèses semblent avoir pris dernièrement pour modèle en en formant de pareils, avons autorisé comme nous autorisons par les présentes, en ce qui nous concerne, l'établissement susdit pour pratiquer les œuvres et s'appliquer aux fonctions susnommées et à vivre dans l'observance du Règlement que nous avons approuvé provisoirement le 29 janvier 1816 pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification des âmes.

Donné à Aix le 13 novembre 1818. Signé : Guigou, chan. Vic. gén. cap. »

La Société des Missionnaires de Provence se trouvait définitivement fondée. Il faut cependant remarquer que cette décision ne fait que confirmer celle de 1816. Rien n'est dit des nouvelles Constitutions, ni des vœux prononcés le 1^{er} novembre.

Les Constitutions et Règles de la Société des Missionnaires de Provence

Le texte du premier manuscrit de nos Constitutions a été publié dans les *Missions* de 1951, pp. 1 - 160, ainsi qu'en tiré à part. Ces deux modes d'édition incluent un fac-similé reproduisant la première page du registre. Celui-ci se présente sous la forme de cahiers cousus ensemble pour former un seul volume de 58 pages. Chaque page est divisée en deux colonnes, le texte étant à droite et la gauche étant réservée aux annotations. Des pages ont été laissées libres, pour d'éventuels compléments. Le manuscrit, totalement de l'écriture du P. de Mazenod, est conservé aux Archives générales des O.M.I. à Rome.

En fidélité aux règles qu'on s'est données pour ce travail, offrir notamment le maximum de textes originaux, on publie ici le plan et de larges extraits de ces Constitutions à savoir ce qui semble pouvoir être attribué au P. de Mazenod lui-même.

Plan des Constitutions et Règles de la Société des Missionnaires de Provence

Un *avant-propos* ouvre le document.

Première partie

Chapitre premier : de la fin de l'Institut : 1. Prêcher au peuple la parole de Dieu / 2. Suppléer à l'absence des corps religieux / 3. Réformer le clergé

Chapitre deuxième : 1. Des missions / 2. Règlement particulier pour les missions

Chapitre troisième : Des autres exercices : 1. De la prédication / 2. De la confession / 3. Direction de la jeunesse / 4. Prisons / 5. Moribonds / 6. Office divin / 7. Exercices publics dans l'église.

Deuxième partie : Des obligations particulières des missionnaires

*Chapitre premier : De l'esprit de pauvreté, et des vœux de chasteté, d'obéissance et de persévérance
1. De l'esprit de pauvreté / 2. Du vœu de chasteté / 3. Du vœu d'obéissance / 4. Du vœu de persévérance*

Des autres principales observances / 5. De la prière et des exercices de piété

*Chapitre deuxième : Du silence, du recueillement, de la mortification et des pénitences corporelles
1. Du silence et du recueillement / 2. De la mortification et des pénitences corporelles / 3. Des assemblées domestiques*

Troisième partie :

Chapitre premier : Du gouvernement de la Société : 1. Du Chapitre général / 2. Du Supérieur général et des quatre assistants / 3. De l'admoniteur du Supérieur général / 4. Du procureur général / 5. Des visiteurs / 6. Des supérieurs particuliers et autres officiers

Chapitre deuxième : 1. Des qualités requises pour être reçus / 2. Du noviciat / 3. De l'oblation (L'avant-propos annonçait un 4. Des frères convers. Cette page est restée blanche)

Chapitre troisième : Des causes qui doivent déterminer à renvoyer de la Société. De ceux qui ont le pouvoir de le faire. De la manière de l'exécuter

Quelques passages majeurs des Constitutions et Règles des Missionnaires de Provence

Avant-propos

Si les prêtres à qui le Seigneur a donné le désir de se réunir en communauté pour travailler plus efficacement au salut des âmes et à leur propre sanctification, veulent faire quelque bien dans l'Eglise, ils doivent premièrement se pénétrer profondément de la fin de l'Institut qu'ils vont embrasser, de la grandeur du ministère auquel ils sont appelés, et des fruits immenses de salut qui peuvent résulter de leurs travaux, s'ils s'en acquittent dignement.

Pour parvenir à cette fin si désirable, ils doivent également s'appliquer avec le plus grand soin à prendre les moyens les plus propres pour les conduire au but qu'ils se proposent, et ne s'écarter jamais des règles prescrites pour assurer le succès de leur sainte entreprise et les maintenir eux-mêmes dans la sainteté de leur vocation.

L'exemple des saints et la raison nous prouvent assez qu'il est nécessaire, pour maintenir le bon ordre dans une Société, de fixer certaines règles de conduite qui réunissent tous les membres qui la composent dans une pratique uniforme et un commun esprit ; c'est ce qui constitue la force des corps, y maintient la ferveur et en assure la durée.

Prêcher au peuple la parole de Dieu. (copié presque à la lettre chez A. de Liguori).

La fin de l'Institut des Missionnaires dits de Provence est premièrement de former une réunion de prêtres séculiers qui vivent ensemble et qui s'efforcent d'imiter les vertus et les exemples de notre Sauveur Jésus-Christ, principalement en s'employant à prêcher aux pauvres la parole divine. C'est pourquoi les membres de cette Congrégation s'emploieront, sous l'autorité des ordinaires dont ils dépendront toujours, à procurer des secours spirituels aux pauvres gens épars dans les campagnes et aux habitants des petits pays ruraux plus dépourvus de ces secours spirituels. Ils pourvoiront à ces besoins par des missions, par des catéchismes, par des retraites ou autres exercices spirituels.

Suppléer à l'absence des corps religieux (propre aux Missionnaires de Provence)

La fin de cette réunion est aussi de suppléer autant que possible au défaut de tant de belles institutions qui ont disparu depuis la Révolution et qui ont laissé un vide affreux dont la religion s'aperçoit tous les jours davantage. C'est pourquoi ils tâcheront de faire revivre en leurs personnes la piété et la ferveur des Ordres religieux détruits en France par la Révolution ; qu'ils s'efforceront de succéder à leurs vertus comme à leur ministère et aux plus saintes pratiques de leur vie régulière, telle que l'exercice des conseils évangéliques, l'amour de la retraite, le mépris des honneurs du monde, l'éloignement de la dissipation, l'horreur des richesses, la pratique de la mortification, la récitation de l'office divin publiquement et en commun, l'assistance des moribonds, etc. C'est pourquoi encore les membres de cette Société s'emploient aussi à instruire la jeunesse de ses devoirs religieux, à la détourner du vice et de la dissipation, et à la rendre propre à remplir comme il faut les obligations que la religion et la société ont droit de lui imposer dans les divers états auxquels elle se destine.

Réformer le clergé (propre aux Missionnaires de Provence)

Une fin non moins importante de leur Institut, à laquelle ils tâcheront d'arriver avec autant de zèle qu'à la fin principale, c'est de réformer le clergé et de réparer, autant qu'il est en eux, le mal qu'ont fait et que font encore les mauvais prêtres, qui ravagent l'Eglise par leurs insouciances, leur avarice, leurs impuretés, leurs sacrilèges, leurs crimes et forfaits de tout genre. Dans les commencements, les missionnaires, à cause de leur jeunesse, ne pourront entreprendre qu'indirectement la guérison de cette plaie profonde par leurs douces insinuations, leurs prières et leurs bons exemples, mais dans quelques années, s'il plaît à Dieu, ils attaqueront de front tous ces vices affreux ; ils porteront la sonde, le fer et le feu dans ce chancre honteux qui dévore tout dans l'Eglise de Jésus-Christ. Ils feront alors des retraites aux prêtres, et la maison de la Mission sera toujours un asile ouvert et comme une piscine salubre où ces malades infects et purulents viendront se laver et commencer une nouvelle vie de pénitence et de réparation.

Nota bene (propre aux Missionnaires de Provence)

Quelle fin plus sublime que celle de leur Institut ! Leur instituteur, c'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu lui-même ; leurs premiers pères, les Apôtres. Ils sont appelés à être les coopérateurs du Sauveur, les corédempteurs du genre humain ; et quoique, vu leur petit nombre actuel et les besoins plus pressants des peuples qui les entourent, ils doivent pour le moment borner leur zèle aux pauvres de nos campagnes, etc., leur ambition doit embrasser, dans ses saints désirs, l'immense étendue de la terre entière.

L'Eglise, ce bel héritage du Sauveur, qu'il avait acquis au prix de tout son sang, a été ravagée, de nos jours, d'une manière cruelle. Cette épouse chérie du Fils de Dieu ne lui enfante presque plus que des monstres. L'ingratitude des hommes est à son comble ; l'apostasie, bientôt générale ; et à part le sacré dépôt qui sera toujours conservé intact jusqu'à la fin des siècles, il ne reste plus du christianisme que les traces de ce qu'il a été, de sorte que l'on peut dire avec vérité que, grâce à la malice et à la corruption des chrétiens de nos jours, leur condition est pire que celle de la gentilité, avant que la croix eût terrassé les idoles.

Dans cet état déplorable, l'Eglise appelle à son secours les ministres auxquels elle a confié les plus chers intérêts de son divin Epoux, et ce sont la plupart de ces ministres qui aggravent encore ses maux par leur damnable conduite. La véritable fin de notre Institut est de remédier à tous ces maux, de corriger autant qu'il est possible tous ces désordres. Pour parvenir à réussir dans cette sainte entreprise, il faut premièrement rechercher les causes de la dépravation qui asservit aujourd'hui les hommes à toutes leurs passions. On peut les réduire à trois chefs principaux : 1. L'affaiblissement pour ne pas dire la perte totale de la foi ; 2. L'ignorance des peuples ; 3. La paresse, la nonchalance, la corruption des prêtres. Cette troisième cause doit être regardée comme la principale et comme la racine des deux autres.

Il est vrai que depuis un siècle on travaille à miner les fondements de la religion dans le cœur et dans l'esprit des hommes par des manœuvres infernales. Il est vrai encore que la Révolution française a prodigieusement contribué à avancer cette œuvre d'iniquité. Néanmoins, si le clergé avait été constamment ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, la religion se serait soutenue, et non seulement elle aurait résisté à ce terrible choc, mais elle aurait triomphé de toutes ces attaques et ne serait sortie que plus belle et plus glorieuse du combat.

Ces causes étant connues, il est plus aisé d'y apporter le remède. Il faut pour cela former des apôtres qui, après s'être convaincus de la nécessité de se réformer eux-mêmes, travaillent de tout leur pouvoir à convertir les autres. Et comme nous avons vu que la source véritable du mal était l'insouciance, l'avarice et la corruption des prêtres, ces abus étant réformés, les autres cesseront. Ayez des prêtres zélés, désintéressés et solidement vertueux, et bientôt vous ramènerez les peuples égarés à leurs

devoirs. Employez, en un mot, les mêmes moyens que notre Sauveur employa, lorsqu'il voulut convertir le monde ; vous aurez les mêmes résultats.

Que fit Notre Seigneur Jésus-Christ ? Il choisit un certain nombre d'apôtres et de disciples, qu'il forma à la piété, qu'il remplit de son esprit ; et après les avoir dressés à son école et à la pratique de toutes les vertus, il les envoya à la conquête du monde, qu'ils eurent bientôt soumis à ses saintes lois.

Que devons-nous faire à notre tour pour réussir à reconquérir à Jésus-Christ tant d'âmes qui ont secoué son joug ? Travailler sérieusement à devenir des saints ; marcher courageusement sur les traces de tant d'apôtres qui nous ont laissé de si beaux exemples de vertus, dans l'exercice d'un ministère auquel nous sommes appelés comme eux ; renoncer entièrement à nous-mêmes ; avoir uniquement en vue la gloire de Dieu, l'édification de l'Eglise, le salut des âmes ; nous renouveler sans cesse dans l'esprit de notre vocation ; vivre dans un état habituel d'abnégation et dans une volonté constante d'arriver à la perfection, en travaillant sans relâche à devenir humbles, doux, obéissants, amateurs de la pauvreté, pénitents, mortifiés, détachés du monde et des parents, pleins de zèle, prêts à sacrifier nos biens, nos talents, notre repos, nos personnes et notre vie pour l'amour de Jésus-Christ, le service de l'Eglise et la sanctification du prochain ; et ensuite, pleins de confiance en Dieu, entrer dans la lice et combattre jusqu'à extinction pour la plus grande gloire de Dieu.

Quel vaste champ à parcourir ! quelle noble entreprise ! Les peuples croupissent dans la crasse ignorance de tout ce qui regarde leur salut. La suite de cette ignorance a été l'affaiblissement pour ne pas dire presque l'anéantissement de la foi et la corruption des mœurs. Il est donc pressant de faire rentrer dans le bercail tant de brebis égarées, d'apprendre à ces chrétiens dégénérés ce que c'est que Jésus-Christ, de les arracher à l'esclavage du démon et de leur montrer le chemin du ciel, d'étendre l'empire du Sauveur, de détruire celui de l'enfer, d'empêcher des millions de péchés mortels, de mettre en honneur et de faire pratiquer toutes sortes de vertus, de rendre les hommes raisonnables, puis chrétiens, enfin de les aider à devenir saints. Il faut pénétrer plus avant encore, entrer jusque dans le sanctuaire ; le purger de tant d'immondices qui en souillent l'entrée, l'intérieur, et jusqu'aux marches de l'autel où s'immole la sainte Victime ; y rallumer le feu sacré du pur amour, qui n'est plus entretenu que par un petit nombre de saints ministres, qui en conservent précieusement les dernières étincelles, qui s'éteindraient bientôt avec eux, si on ne se pressait de se ranger à leur entour ; et là, de concert avec eux, offrir au Dieu vivant, en compensation de tant de crimes, l'hommage et le dévouement le plus absolu, le sacrifice entier de tout son être à la gloire du Sauveur et au service de son Eglise.

Extraits du chapitre trois : des autres exercices (propre aux Missionnaires de Provence)

De la prédication : ... On ne parviendra à ce but qu'en s'oubliant totalement soi-même, qu'en renonçant à sa propre gloire... qu'en prêchant en un mot, comme l'Apôtre, Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, en montrant que l'on est pénétré de ce que l'on enseigne et qu'on a commencé à le pratiquer soi-même avant de l'apprendre aux autres...

De la confession : ... Ce n'est que dans le tribunal qu'on perfectionne ce qui n'a été qu'ébauché par les discours. Si la grâce a touché une âme par la force de la parole de Dieu, ce n'est que dans le tribunal de la pénitence qu'elle la façonne et la justifie. On ne prêche que pour amener les pécheurs jusqu'au bord de la piscine. Mais que deviendraient ces âmes que Dieu attire déjà à lui par sa grâce, si personne ne les plongeait dans le bain salutaire où elles doivent recouvrer leur première vigueur en se dépouillant de la lèpre honteuse qui les rongeaient... Nul doute que dans l'alternative il ne faille préférer le ministère de la confession à celui même de la parole, puisqu'on peut suppléer dans le tribunal de la pénitence, par les avis particuliers que l'on donne au pénitent, au défaut d'instruction...

Direction de la jeunesse : La direction de la jeunesse sera regardée comme un devoir essentiel dans notre Institut...

Prisons : On ne perdra jamais de vue qu'une des fins principales de l'Institut est de venir au secours des âmes les plus abandonnées. A ce titre, les pauvres prisonniers ont des droits acquis à la charité de la Société...

Deuxième partie : Des obligations particulières des missionnaires

Nous serions portés, selon l'esprit de notre Institut qui est un esprit de réparation, d'offrir à Dieu la compensation de ce vice (la cupidité) en adoptant la pauvreté volontaire comme les saints l'ont pratiquée avant nous. Des raisons de circonstance nous ont détourné, pour le moment, de cette pensée.... En attendant, nous tâcherons, sans nous y astreindre encore par vœu, de bien prendre l'esprit de cette précieuse vertu, de l'aimer et de la pratiquer si bien que les plus clairvoyants puissent s'y méprendre.

La vertu de chasteté étant si chère au Fils de Dieu et si nécessaire à un ouvrier évangélique, les sujets de notre Société seront très attentifs à la conserver précieusement...

Les membres de notre Société font profession d'obéir aux Ordinaires des lieux... Ils observeront pareillement une exacte obéissance premièrement à toutes leurs Règles et Constitutions, auxquelles ils seront très fidèles ; à tous les ordres et à toutes les dispositions de leur supérieur...

Outre les vœux dont on vient de parler, les membres de la Société feront le vœu de persévérance.

Il a déjà été dit que les missionnaires doivent, autant que le comporte la faiblesse de la nature humaine, imiter en tout les exemples de Notre Seigneur Jésus-Christ, principal instituteur de la Société, et de ses Apôtres, nos premiers pères. A l'imitation de ces grands modèles, une partie de leur vie sera employée à la prière, au recueillement intérieur, à la contemplation dans le secret de la maison de Dieu, qu'ils habiteront en commun. L'autre sera entièrement consacrée aux oeuvres extérieures du zèle le plus actif... Mais tant en mission que dans l'intérieur de la maison, leur principale application sera d'avancer dans les voies de la perfection ecclésiastique et religieuse...

Ils n'auront d'autre signe distinctif que celui qui est propre de leur ministère, c'est-à-dire un crucifix... Ce crucifix sera comme le diplôme de leur ambassade aux divers peuples auxquels ils sont envoyés...

Des qualités requises pour être reçus

Il faut avoir un grand désir de sa propre perfection, un grand amour pour Jésus-Christ et son Eglise, un grand zèle pour le salut des âmes. Il faut avoir le cœur libre de toute affection déréglée aux choses de la terre, un grand détachement des parents et du lieu de sa naissance, un désintéressement tel qu'il aille jusqu'au mépris des richesses. Il faut avoir la volonté de servir Dieu et l'Eglise soit dans les missions, soit dans les autres ministères que la Société embrasse, et vouloir persévérer toute la vie dans la fidélité et l'obéissance aux saintes Règles de l'Institut.

Il serait à souhaiter que ceux qui se proposent d'entrer dans la Société eussent de l'aptitude aux sciences, s'ils n'en ont pas déjà acquis la connaissance ; qu'ils eussent du bon sens, de l'intelligence, un jugement sain, de la mémoire, une bonne volonté à toute épreuve...

Le noviciat durera deux ans pour les sujets qui ne sont pas dans les Ordres sacrés, un an pour ceux qui ont reçu le sous-diaconat, et six mois pour les prêtres...

Le jour fixé pour l'oblation... le novice, assisté du maître des novices et entouré de la communauté, proférera à haute et intelligible voix la formule de son oblation, qu'il aura écrite et signée de sa propre main... Quand le supérieur aura fini la messe, il donnera la croix au nouvel Oblat... (Ces derniers textes cités sont, pour la plupart, propres aux Missionnaires de Provence).

Un tournant majeur pour la petite Société ?

Ce travail s'efforce de rester au plus près de la vie et de la pensée d'Eugène de Mazenod et de ses compagnons, c'est pourquoi leurs écrits, quand on les possède, sont longuement cités. On veille en conséquence à éviter les simplifications et les interprétations trop rapides, de même que les anticipations (par exemple, on a le souci de donner toute leur place aux différents Missionnaires de Provence, y compris à ceux qui par la suite prendront leurs distances). Cela dit, il convient d'attirer l'attention sur tel ou tel point. D'autant que 1818 est souvent présenté à juste titre comme un tournant majeur pour la Société des Missionnaires de Provence.

Des décisions majeures ont en effet été prises en octobre 1818, dans une réunion qu'on a pu désigner comme le premier *Chapitre général*. La lettre inattendue du vicaire général Arbaud offrant aux Missionnaires de Provence de prendre en charge le sanctuaire de Notre-Dame du Laus amena la petite Société à franchir des frontières. Celle, géographique et ecclésiale, du diocèse d'Aix et même de la Provence. Celle, psychologique et finalement bien plus contraignante, de s'en tenir à une unique « maison », admettant ainsi la possibilité d'autres fondations et l'établissement d'une Congrégation. Ni la fondation du Calvaire à Marseille en 1821, ni celles qui suivront ne feront difficulté sur ce point. En 1818, les Missionnaires de Provence acceptèrent de s'ouvrir un avenir.

A cette occasion, la petite communauté comprit vite la nécessité d'avoir des statuts plus élaborés. Jusque-là, semble-t-il, on s'en était tenu au cadre mis au point le 25 janvier 1816 et approuvé alors par les autorités diocésaines. En rédigeant le long manuscrit qu'il intitula « *Constitutions et Règles* », Eugène de Mazenod dépassait-il le mandat qu'on lui avait confié ? On sait les difficultés alors rencontrées avant qu'un accord soit atteint. Il nous faut revenir sur ce tournant majeur pour les Missionnaires de Provence.

On sait que dans son travail, Eugène de Mazenod s'est beaucoup appuyé sur les Constitutions des Rédemptoristes, fondés au siècle précédent par Alphonse de Liguori, d'abord sous le nom d'Institut du Très Saint Sauveur. Quantitativement, c'est exact. Beaucoup d'articles, notamment ceux qui concernent le détail de la vie des missionnaires, sont recopiés des Rédemptoristes, souvent au mot près. Noter aussi que la section « *règlement particulier pour les missions* » doit beaucoup au grand missionnaire de la Corse au XVIIIème siècle que fut Léonard de Port-Maurice. Mais à l'exception du premier paragraphe sur « *la fin de l'Institut* », qui est presque le même que chez Liguori, la plupart des textes d'inspiration (ceux que nous avons choisi de citer ci-dessus) sont d'Eugène de Mazenod. Ses écrits antérieurs, et déjà ses lettres quand il était au séminaire de St-Sulpice, contiennent beaucoup de formules identiques ou très proches. Une étude approfondie reste à faire. Cependant, quelques sondages font percevoir que dans ces textes le P. de Mazenod s'est souvent inspiré d'Ignace de Loyola et surtout de Vincent de Paul.

Citons Abelly, qui connut très bien Vincent de Paul et en écrivit la *Vie*. (Celle-ci parut quatre ans après la mort du saint et fut pendant longtemps considérée comme biographie officielle.) Nos archives disposent d'une édition de 1835, provenant de l'ancienne bibliothèque de Lumière, certainement proche de celle dont le P. de Mazenod a disposé. Abelly décrit la situation de l'Eglise en France au sortir des guerres de religion. « *La France, qui jusqu'alors avait été une des plus florissantes monarchies de la terre, devint comme un théâtre d'horreur, où la violence et l'impiété firent jouer d'étranges tragédies : on voyait en tout lieu les temples détruits, les autels abattus, les choses les plus saintes profanées, les prêtres massacrés ; et ce qui était le plus grand et le plus funeste de tous ces maux, c'était un renversement presque universel*

de tout ordre et de toute discipline ecclésiastique ; d'où provenait qu'en la plupart des provinces de ce royaume, les peuples étaient comme de pauvres brebis dispersées, sans pâture spirituelle, sans sacrements, sans instruction, et presque sans aucun secours extérieur pour leur salut... » p. 15

« ...On voyait toujours, et on a encore vu longtemps après, plusieurs grands défauts parmi le clergé : ce qui était cause que le sacerdoce était sans honneur... De ce défaut de vertu et de discipline dans le clergé procédait un autre grand mal, qui était que le peuple, et plus particulièrement celui de la campagne, n'était point instruit, ni assisté comme il devait être dans ses besoins spirituels ; on ne savait presque ce que c'était que de faire des catéchismes... de sorte qu'on voyait de tous côtés des chrétiens qui passaient leur vie dans une si profonde ignorance des choses de leur salut, qu'à grande peine savaient-ils s'il y avait un Dieu... Dieu sait quel était l'état de leur conscience dans une telle ignorance des choses de leur salut, et quelle pouvait être leur foi, n'y ayant presque personne qui prît soin de leur enseigner ce qu'ils étaient obligés de croire.

« Pour ce qui est des personnes qui demeuraient dans les villes, quoique, par le secours des prédications qui se faisaient dans les paroisses et autres églises, elles eussent plus de connaissance et de lumière, cette connaissance toutefois était ordinairement stérile, et cette lumière sans chaleur ; on n'y voyait presque aucune marque de cette véritable charité qui se fait connaître par les œuvres... » pp. 16-17

« Voilà quel était l'état du christianisme en France, lorsque Dieu, qui est riche en miséricorde, voyant les grands besoins de son Eglise en l'une de ses parties principales, voulut y pourvoir, suscitant, entre plusieurs autres grands et saints personnages, son fidèle serviteur Vincent de Paul, lequel animé de son esprit et fortifié par sa grâce, s'est employé autant qu'il a été en lui, avec un zèle infatigable, à réparer tous ces défauts, et y appliquer des remèdes convenables.

Et premièrement, il s'est toujours proposé comme un des ses principaux ouvrages, de procurer autant qu'il lui serait possible que l'Eglise fût remplie de bons prêtres, qui travaillassent utilement et fidèlement en la vigne du Seigneur ; c'est à quoi tendaient les exercices des ordinands, les séminaires, les retraites des ecclésiastiques, les conférences spirituelles... dont il a été l'auteur et le promoteur...

Il joignait à ce zèle qu'il avait pour le bien de l'état ecclésiastique, une charité très ardente à procurer l'instruction et l'assistance spirituelle des âmes qui en avaient besoin, et surtout des pauvres de la campagne, qu'il voyait les plus abandonnés, et pour lesquels il avait une tendresse toute particulière. Il ne se peut dire combien il a travaillé pour les délivrer du péché et de l'ignorance, en les catéchisant, et les disposant à faire des confessions générales. » (pp. 18-19)

Un autre point a beaucoup retenu l'attention, l'introduction de la vie religieuse et des vœux. Dans sa première lettre à Tempier (9 octobre 1815, EO 6, 7), Eugène écrivait : *« On ne sera point lié par vœu. »* Et il faisait référence à Philippe Néri avec ses Oratoriens, qui ne sont pas des religieux. Cependant, dans ses *Mémoires*, citées par Rambert (I, p. 187), mais dont on ignore la date de rédaction, très postérieure aux événements, Eugène de Mazenod écrit : *« Ma pensée fixe fut toujours que notre petite famille devait se consacrer à Dieu et au service de l'Eglise par les vœux de religion. La difficulté était de faire goûter à mes premiers compagnons cette doctrine un peu sévère pour des commençants, dans un temps surtout où l'on avait perdu la trace de cette tradition, au sortir d'une révolution qui avait dispersé, et je dirai presque détruit, tous les ordres religieux. »* Eugène fait alors allusion à l'assentiment de Tempier et au vœu d'obéissance réciproque prononcé par tous les deux le jeudi saint 1816. Mais c'était des vœux privés, qui n'engageaient qu'eux et dont, semble-t-il, ils n'avaient pas informé leurs compagnons.

Certes Eugène de Mazenod et ses premiers compagnons devaient fortement sentir le manque de *« tant de belles institutions »*, qu'étaient *« les Ordres religieux détruits en France par la Révolution »*. Peut-on préciser à qui il fait allusion ? Les jésuites ont été supprimés en

France en 1766 ; à cette date, aucun des futurs Missionnaires de Provence n'était né. Selon une étude publiée il y a une vingtaine d'années, il y avait dans la ville d'Aix en 1790 pour une population d'autour de 20 000 habitants, environ 180 religieux et 280 religieuses. Du côté masculin, qui nous intéresse davantage, on peut distinguer les sociétés sans vœu comme les oratoriens, les religieux enseignants et hospitaliers, très majoritairement Frères, et enfin les ordres à vœux solennels tels que les augustins, les carmes, les dominicains, les capucins... Il est à remarquer que pendant la période révolutionnaire la persévérance des religieux n'a pas été plus exemplaire que celle des prêtres séculiers. Les chiffres semblent plutôt indiquer le contraire.

On est donc conduit à comprendre comme assez générale et imprécise la formule des nouvelles Constitutions : « *Ils tâcheront de faire revivre en leurs personnes la piété et la ferveur des Ordres religieux détruits..., ils s'efforceront de succéder à leurs vertus comme à leur ministère...* » Pour les ministères, on pense évidemment en priorité aux missions et à la formation chrétienne de la jeunesse. Quant aux vertus, dès les toutes premières lettres à Tempier, l'insistance est présente : « *Il faut que nous soyons franchement saints nous-mêmes. Ce mot comprend tout ce que nous pourrions dire* » (13 décembre 1815, EO 6, 13). Les lettres qu'il écrit de Paris en 1817 soulignent les exigences indispensables pour la formation des novices. Ainsi le 22 août 1817, il écrit à Tempier (EO 6, 38) : « *Cet esprit de dévouement total pour la gloire de Dieu, le service de l'Eglise et le salut des âmes, est l'esprit propre de notre Congrégation, petite, il est vrai, mais qui sera toujours puissante tant qu'elle sera sainte.* »

Une des constantes de ces écrits, c'est le rappel des déficiences du clergé. Au point que nous sommes choqués de son regard et de son langage. Après l'insistance sur l'indispensable recherche de la sainteté, il écrit à Tempier dans la lettre du 13 décembre 1815 : « *Y a-t-il beaucoup de prêtres qui veulent être saints de cette manière ? Il faudrait ne pas les connaître pour se le persuader ; moi je sais bien le contraire.* » Un peu plus haut il notait : « *Pouvez-vous croire que je veuille de cette marchandise ?* » Et le 12 août 1817, à Tempier encore (EO 6, 35) : « *Les prêtres vicieux ou méchants sont la grande plaie de l'Eglise.* » Le texte de 1818 parle du « *chancre honteux qui dévore tout dans l'Eglise* », du « *mal qu'on fait et que font les mauvais prêtres* », source première des maux dont souffre l'Eglise. Il semble retrouver et même dépasser les mots de Vincent de Paul. On comprend qu'il veut autre chose, qui soit vraiment du nouveau. Pour lui, sans doute pour Tempier, et encore plus pour les jeunes, cette *autre chose*, ce *nouveau*, ne peut être que la vie religieuse engagée par les vœux.

Les statuts de 1816 requièrent la vie commune dans une communauté régulière, l'engagement à vie, l'obéissance au supérieur... On y évoquait même le penchant de la plupart d'entre eux pour la vie religieuse. Comment alors comprendre l'opposition de la majorité des anciens ? Mon hypothèse serait celle-ci. Bien qu'il soit dit explicitement que le groupe est une réunion de *prêtres séculiers* (l'expression sera maintenue dans les Constitutions des Oblats jusqu'en 1928, année de l'ajustement au code de droit canon de 1917), qu'elle reste *sous l'autorité des ordinaires*, ces anciens (Mie et Maunier ont déjà 21 ans de vie de prêtres séculiers) ont eu peur du mot « *vœux* ». Crainte d'être embrigadés ? Les jeunes ne sentaient pas les mêmes craintes et souhaitaient faire le pas.

Peut-on dire qu'Eugène de Mazenod s'engagea fortement dans cette direction sous l'influence d'Alphonse de Liguori ? Celui-ci tend de plus en plus à succéder à Vincent de Paul comme référence pour Eugène et ses Missionnaires. Les Lazaristes ne sont pas des religieux, les Rédemptoristes le sont. Alphonse de Liguori a été béatifié en septembre 1816. On a déjà signalé l'importance que prend dans l'église de la Mission la dévotion au nouveau

bienheureux. A cette époque, à la demande d'Eugène, M. de Mazenod passe une grande partie de son temps à traduire de l'italien la vie d'Alphonse de Liguori par Tannoia. Les lettres de Fortuné font souvent allusion à ce travail, qu'Eugène lisait très attentivement. A la mort de M. de Mazenod, Jeancard prendra le relais. Et la biographie écrite par ce dernier et publiée à Marseille en 1828 sera la première publiée en France. L'influence d'Alphonse de Liguori entraîne et le choix d'une théologie morale moins rigide et un modèle de vie religieuse missionnaire.

Si bien qu'à la Toussaint 1818, à l'exception de Deblieu, qui demande une année de réflexion et d'Aubert, qui ne s'engage que pour un an, tous les autres, y compris Maunier et Mie font vœu de chasteté, d'obéissance et de persévérance jusqu'à la mort. Certes, l'absence du vœu de pauvreté empêche de considérer les Missionnaires de Provence comme des religieux à part entière. Mais l'orientation est prise.

Cosentino, qui a fait une étude canonique poussée, tire cette conclusion : « *Avant l'approbation pontificale de 1826, les vœux de nos premiers Pères furent de simples vœux privés et non des vœux publics* », (*Etudes oblates* 1953, p. 19).

Noter aussi le travail de Bernard Dullier : « *Les Missionnaires de Provence passent à la vie religieuse* ».

La mission de Barjols

On ne manque pas d'être surpris de découvrir qu'après les trois missions prêchées en 1816 (Grans, Fuveau, Marignane), les Missionnaires de Provence n'en aient pris en charge qu'une (Mouriès) en 1817 et une seule autre durant la saison 1817-1818 (Le Puget). Il faut ajouter celle d'Arles (automne 1817), conduite par les Missionnaires de France et à laquelle prirent part Deblieu et Mie. Soit seulement cinq missions en presque trois ans. Faut-il accuser les problèmes avec les curés d'Aix, les questions de santé ou encore le petit nombre de missionnaires ? On n'a pas d'explications. A l'automne 1818, on inaugure un tout autre rythme. Trois missions cette saison-là, trois autres pour 1819-1820, dont Marseille et Aix, puis cinq d'octobre 1820 à juin 1821. L'œuvre est alors bien lancée.

La mission de Barjols ouvrit la saison 1818-1819, elle sera suivie en janvier par celle de Remollon et en février par celle d'Eyguières. Nous allons leur faire écho.

Barjols, chef-lieu de canton de 4000 habitants, se trouve dans le département du Var, qui faisait alors partie du diocèse d'Aix, à une soixantaine de kilomètres à l'est de cette ville. Grâce aux correspondances qui ont été conservées, on dispose pour cette mission d'une documentation assez abondante. Nous en citerons une bonne part. La mission fut ouverte le dimanche 8 novembre et clôturée le dimanche 20 décembre. Y prirent part six Missionnaires de Provence : Mazenod, Deblieu, Maunier, Mie, Marius Aubert, Moreau. Un document cite un certain Garcin (?) comme septième missionnaire, mais on ne sait rien de lui, peut-être un prêtre de la région. Tempier était resté à Aix pour le service et de l'église, et de la Congrégation de la Jeunesse et des jeunes Missionnaires en formation. Il pouvait heureusement compter sur l'aide précieuse de Fortuné.

« *Ton fils est parti (hier) à onze heures avec cinq de ses confrères pour aller coucher à Saint-Maximin et arriver à Barjols cet après-dîner à l'heure de vêpres, époque fixée pour l'ouverture de sa mission... Je le trouvai en assez bonne santé, malgré le travail dont il avait été accablé au-dedans et au-dehors de sa maison. Je l'ai bien recommandé à ses confrères, qui m'ont promis de modérer l'excès de son zèle et de le surveiller exactement tant pour le sommeil que pour la nourriture. Ils seront parfaitement*

logés chez Mme de Saint-Estève qui a donné les ordres les plus précis pour qu'ils fussent traités comme il faut. Leur départ d'ici a été des plus touchants. Après avoir fait dans l'église publiquement la prière fixée pour les voyageurs et reçu la bénédiction du très saint sacrement, ils se sont mis en route, accompagnés jusqu'au Pont des Trois-Sautets, des novices, des congréganistes et autres personnes pieuses. Tu imagineras bien que j'étais aussi du cortège. L'abbé Deblieu a dû les rejoindre hier au soir à St-Maximin. Par ce moyen, ils seront sept missionnaires. J'ai su en particulier que les gens de Barjols avaient déclaré qu'ils n'iraient point aux exercices de la mission, si ton fils n'y était point. Il ne reste ici que le brave abbé Tempier qui me comble toujours d'amitié, et un jeune prêtre du diocèse de Digne (Touche). » (Fortuné à son frère, 8 novembre).

Le surlendemain, 10 novembre, Fortuné écrit : « Les travaux apostoliques de ton fils ont dû commencer dimanche à l'heure des vêpres selon son usage. Il était attendu avec la plus vive impatience et les habitants non seulement de Barjols, mais même ceux des villages des environs s'étaient proposé d'aller au-devant de lui et de ses confrères et de les accompagner en triomphe à l'église où il s'était chargé de faire le discours de l'ouverture de la mission. MM. les grands vicaires, connaissant l'ardeur de son zèle qui le porte souvent au-delà des bornes de la prudence, lui ont donné l'abbé Deblieu pour censeur de sa santé. Nous n'avons pas encore de nouvelles de son voyage et de son arrivée, parce que la voiture qui l'a mené n'est pas de retour. »

Le même 10 novembre, Eugène écrivait à Tempier : « Je suis décidément sous le hangar (veut-il dire : sous une remise, mis de côté ?), mon cher ami ; ma chétive poitrine refuse absolument de faire son service et j'ai la douleur de ne pouvoir pas forcer cette pécure à remplir ses obligations. Elle se cabre, et quand je veux la contraindre de prêcher, elle refuse de parler ; si je ne veux pas devenir muet, il faut que j'en passe par son caprice et que je demeure spectateur et simple auditeur des bonnes choses que les autres disent. Vous sentez combien cela est amusant dans une mission, et surtout dans une mission comme celle-ci, où l'église n'est pas assez grande pour contenir ceux qui veulent en profiter. Il faut prendre patience, puisque le bon Dieu le veut ainsi.

Notre voyage a été heureux ; seulement, à mon avis, il n'était pas assez apostolique. A l'avenir, il faudra prendre quelques précautions pour n'être pas traités si délicatement et si chèrement. Notre réception avait l'air d'une marche triomphale ; les vêpres étaient finies quand nous arrivâmes ; toute la population vint pêle-mêle à notre rencontre, avant que la procession se mît en marche. Les principaux habitants, le maire et ses adjoints, en grande tenue, suivaient le clergé. Quand nous arrivâmes à l'église, nous la trouvâmes farcie, et il resta autant de monde dehors qu'il y en avait dedans. Malheureusement, on m'avait trop dit que l'église était ingrate, ce qui est faux. Voyant cette foule immense, je forçai ma voix dans le discours d'ouverture, que je fis en français ; je la forçai encore dans les avis provençaux, que je prolongeai davantage, parce que j'avais parlé en français dans le discours. Le résultat de tout cela, c'est que je ne peux plus prêcher. Je donnai les avis hier soir, bien doucement, sans le moindre éclat de voix ; je fus bien entendu à cause du grand silence ; mais, pour prêcher, je n'y dois plus songer.

En attendant, le salep va son train, et la tisane d'orge, et toute la séquelle. J'en ai le corps et l'esprit fatigués. » (EO 6, 52)

Tempier lui écrit le lendemain : « ... Je n'ai jamais bien examiné jusqu'où vous vous êtes obligé par le vœu d'obéissance que vous m'avez fait. Je crois cependant que vous avez eu la volonté de vous soumettre dans tout ce qui ne regarde pas l'administration de la Mission, comme vous l'avez mieux expliqué ensuite par les Constitutions. Dans ce cas, je vous commande de vous en tenir à ce régime, ou bien, si je ne puis pas bien juger de votre état à cause de la distance qui nous sépare, vous n'avez qu'à consulter M. Brun, un médecin, à ce qu'on m'a dit, et qui est juge de paix du pays, et passer absolument par ce qu'il vous dira, sans interpréter autrement ma volonté.

Malgré ce régime, ce qui m'afflige néanmoins, c'est de voir que vous vous inquiétez d'être simple spectateur sans pouvoir agir. Je sais qu'il n'y a rien de plus pénible. Mais il faut une bonne fois vous faire une raison, et puis regarder en cela la volonté de Dieu, qui veut peut-être que vous fassiez par votre exemple ce que vous ne pouvez pas faire par vos paroles. Vous pourrez prier davantage, être plus souvent devant le saint Sacrement, attirer sur vos enfants les grâces qui leur sont nécessaires, et pour eux, et pour les pécheurs qui s'adressent à eux, vous pourrez de plus vous tenir à un bureau de pacificateurs, réconcilier des ennemis, terminer des procès qui auraient peut-être ruiné des familles entières. Donc vous ne prêchez pas, vous confesserez peu ou point, à la vérité, mais vous serez là pour dire ce qu'il faut faire, les avis qu'il faut donner. Vous répondrez des cas qui seront embarrassants, quand on n'aura pas le temps de fouiller dans les livres et de conseiller, en un mot toute la mission ne roulera pas moins sur vous, sans vous tant fatiguer, et tout cela, n'est-ce rien, à votre avis ? » (Tempier, EO II, 22-23).

Revenons à Fortuné qui écrit le 12 novembre : « *Les missionnaires ont été reçus avec enthousiasme, leur entrée a été vraiment triomphante pour la religion, un peuple immense précédé du curé, du maire, des plus notables des habitants, des confréries d'hommes et de femmes était venu à leur rencontre jusqu'à une certaine distance et les a accompagnés jusqu'à l'église, où une grande quantité de personnes n'a pu pénétrer et a été obligée de rester sur la place. Ton fils a enchanté tous ses auditeurs par deux discours, l'un en français et l'autre en provençal. Comme les missionnaires sont au nombre de sept, il ne prêchera que rarement et s'abstiendra même de faire de trop longues séances au confessionnal pour ménager sa poitrine. Il est logé avec ses confrères dans la maison de Mme de Saint-Estève, où l'on a surtout pour lui toutes sortes d'attentions et où il trouve une nourriture aussi saine qu'abondante. Les ordres ont été donnés en conséquence et parfaitement exécutés. A déjeuner, il trouve café, lait et chocolat ; à dîner une bonne soupe, un bouilli, une entrée, un plat de légumes et deux plats de dessert. Le maire de Barjols avait même porté l'attention jusqu'à faire trouver aux missionnaires des rafraîchissements dans une maison de campagne située à une demi-lieue avant d'arriver à la ville. Ainsi tu vois que tout ira selon nos souhaits pour le spirituel et pour le temporel. »*

Deux lettres d'Eugène à Tempier n'ont pas de date précise : « *Cher ami, j'ai pu donner hier soir l'avis important des confessionnaux. Je vous l'écris, pour que vous ne soyez pas en peine. Tout marche ici à merveille. Maintenant, je laisserai parler les autres, mais je me détermine à confesser, parce que beaucoup de gens se disposent à s'adresser à moi. Ménagez-vous pour ne pas devenir une rosse comme je suis. »*

« *Nous voilà au confessionnal, sans bouger, depuis le matin jusqu'au soir. Les hommes, au premier avis, sont venus par volées, et Dieu sait s'ils en avaient besoin ! Il s'agit ici, tant pour eux que pour les femmes, de trente, quarante et cinquante ans. On est émerveillé des succès de la mission. On veut bien se contenter du peu que je donne. Je m'en tiens aux avis qui, en conscience, ne peuvent être donnés que par moi. On est si attentif, le silence observé est si grand, que l'on m'entend de partout, quoique je parle à voix basse. Je suis mieux aussi ; je me gave de lait de chèvre, de lait d'ânesse et d'œufs frais ; cela me fait du bien. » (EO 6, 53)*

A été conservée en partie une autre lettre de Tempier, qu'on peut dater du 17 novembre : « *Je suis édifié, touché des soins que vous voulez que je prenne de ma santé, mais je vois avec peine que vous ne prenez pas le moyen de conserver la vôtre. Ces terribles journées de confessionnal m'effraient, les confessions surtout que vous faites pendant l'instruction du soir. Je sais que rien ne fatigue plus que de confesser pendant que l'on prêche. Sachez une fois avoir soin de vous, il me semble qu'il serait bien plus simple de dire votre office dans ce temps-là. Je crains tout à la fois de vous laisser dans la peine, si je ne modifie en rien les lettres que je vous ai écrites, et je crains encore plus que vous n'abusiez de la moindre latitude. Je laisse donc cela à votre conscience, mais à une conscience plus*

droite que celle que vous vous êtes faite jusqu'à présent là-dessus ; pourvu que vous dormiez six heures au moins et en toute rigueur et que vous continuiez à prendre du lait, des œufs, etc.

Vous ne nous avez rien dit de toutes les merveilles que l'on publie ici ; que vous avez parcouru le dimanche même de votre arrivée les rues de Barjols, nu-pieds, une corde au cou et la croix à la main ; que par un enchantement vous avez fait disparaître votre matelas... Ne nous privez pas, par modestie, de ces détails édifiants ! » (Tempier, EO II, 23)

Citons à nouveau Fortuné. Le 16 novembre : « Il est assez singulier que j'apprenne par toi la sainte saillie de ton fils (sait-on de quoi il s'agit ?) le premier jour de la mission, et l'heureuse issue qu'elle a eue pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain. Quoiqu'il ait déjà écrit plusieurs fois à l'abbé Tempier, il s'est bien gardé de lui en parler. Malgré son silence, je la crois très vraie, parce qu'elle est dans son genre. Il est si occupé des intérêts du ciel, qu'il néglige entièrement ceux de la terre. Non seulement il n'a pas répondu à mes deux lettres, mais même il ne m'en a point fait accuser la réception... Il est bien logé chez Mme de Saint-Estève Bourguet, mais presque toute la dépense pour sa nourriture et pour celle de ses confrères est aux frais de la fabrique de la paroisse qui les a appelés, et qui payera également les voyages, comme cela est juste. Il ne prêche plus, pour ménager sa poitrine qu'il tourmenta si fort à l'ouverture de la mission. Il se contente seulement de donner le soir les avis et de confesser. La bourgeoisie le goûte beaucoup et assiège son confessionnal. Il y a tout lieu d'espérer que cette mission réussira à merveille et que la religion reprendra dans un pays d'où elle était bannie.... »

Puis en finale : « L'abbé Tempier reçoit dans le moment une lettre de ton fils, dans laquelle il le charge de me faire ses excuses s'il ne me répond pas. Sa santé est beaucoup meilleure, grâce aux ménagements qu'il est forcé de prendre et surtout à l'usage du lait qu'il aime infiniment. La mission va à merveille et, dès le premier jour, les hommes se sont présentés en foule aux confessionnaux. Dieu en soit loué. »

Puis le 18 : « Ton fils, grâce au régime qu'on l'a forcé d'adopter, se porte beaucoup mieux et le Seigneur continue à répandre sur sa mission les plus abondantes bénédictions. Les conversions y sont aussi éclatantes que nombreuses et bientôt un pays d'impies sera changé en une terre de saints. Tu sens dans quelle vénération il est à Barjols, ainsi que ses confrères. Un homme de cette ville, venu ici pour quelque affaire, nous disait hier dans la plus grande simplicité, pour faire l'éloge de ton fils, que s'il mourait pendant la mission, on se garderait bien de l'enterrer au cimetière, mais qu'on le placerait à l'église dans un beau tombeau, comme une précieuse relique. »

Et le même jour, en soirée : « Mme Poitevin m'a donné les nouvelles les plus satisfaisantes de la santé de ton fils, dont les succès tiennent véritablement du prodige. Son mari te les racontera et tu béniras comme nous le Seigneur de s'être servi de ton fils et de ses confrères pour opérer à Barjols le changement le plus étonnant qu'on ait vu depuis longtemps. Le peuple en général est bon et il reviendrait aux principes de la religion, si l'on n'entravait pas le zèle du clergé. Qu'ils sont coupables ceux qui s'efforcent à anéantir le ministère ecclésiastique et à laisser le troupeau sans pasteurs et sans guides... La procession d'expiation où ton fils a présidé vêtu d'un cilice, la corde au cou et les pieds nus, n'a eu lieu que dimanche dernier, selon l'usage des missions. »

Le 26 novembre, Fortuné transcrit une lettre d'Eugène datée du 22 « que lui apporta l'avant-veille à 10 heures du soir un novice retournant de Barjols ». « Il faut absolument que vous m'excusiez, mon bon oncle, si je n'ai pas encore répondu à vos aimables lettres. Je n'ai pas besoin de vous y remercier de tout ce que vous avez la bonté de m'y dire de touchant. Vous savez combien je suis reconnaissant de tout ce que votre tendresse pour moi sait vous inspirer. Je me hâte de vous dire que je me porte très bien. Ma voix est revenue, ma poitrine ne me fait plus mal. Je me contente néanmoins de donner les avis, que je mesure toujours sur la force actuelle de mes poumons. Pour la confession, je m'en donne, mais il est certain que je n'en suis pas du tout fatigué. L'affluence est extrême ; les

hommes absorbent le temps que nous devrions donner aux femmes, je ne sais comment faire. Maire, adjoints, juges, notaires, avocats, négociants, fabricants, bourgeois, tout marche, et c'est à qui mieux mieux. Les réconciliations se font publiquement et spontanément au pied de la croix. C'est ravissant. Priez pour nous et pour eux. Oh ! que saint Vincent de Paul avait raison de dire qu'il n'y a que le démon qui puisse être contraire aux missions. Adieu, je vous embrasse. »

Fortuné ajoute : *« Au milieu de toutes ces consolations, dont le cœur de ton fils est inondé, j'ai cependant appris, par le novice, qu'il avait eu le chagrin le plus cuisant, en voyant mourir réfractaire obstinée aux décisions de l'Eglise une illuminée, qui avait paru d'abord si convertie qu'elle s'était déterminée, avant de recevoir l'absolution et le saint viatique, de faire publiquement sa profession de foi, abjuration de ses erreurs, et même de signer le tout. Le lendemain, cette misérable rétracta tout ce qu'elle avait fait la veille, en disant qu'elle n'avait jamais eu l'intention de changer d'opinion, et il fut impossible à ton fils de lui faire entendre raison. Ce fut dans ces épouvantables sentiments qu'elle expira. Oh ! que Benoît XIV connaissait bien le jansénisme, lorsqu'il l'appelait perfidissima secta... Un missionnaire écrit à l'abbé Tempier que tous ses confrères se sont ligués avec lui, pour obliger leur supérieur à se ménager, à prendre une nourriture suffisante et à dormir au moins sept heures, et qu'ils sont inexorables sur tous ces articles. Il a eu dimanche dernier la satisfaction de voir 250 filles se consacrer à la Sainte Vierge, avec une piété et une ardeur admirables. Tu comprends que tout cela est un baume délicieux pour lui, qui ne respire que la gloire de Dieu et le salut des âmes. »*

Puis, comme en post-scriptum : *« Ne crois pas que j'eusse eu l'intention de te cacher l'état où se trouvait ton fils lors de son départ pour la mission de Barjols. On me l'avait laissé ignorer et je ne l'ai su que quand il fut incommodé par l'excès de travail du premier jour. Il s'était bien gardé de m'en parler dans le peu de moments que je restai avec lui. »*

On a aussi deux extraits des lettres adressées par Eugène à Aix vers la fin de novembre (EO 6, 54). La première est pour le jeune Honorat qui va entrer au noviciat : *« Je suis bien contrarié de retarder le bonheur après lequel tu soupîres, en prolongeant mon séjour dans cette ville, mais si tu savais tout ce que le bon Dieu opère ici par notre ministère, tu nous engagerais à y rester encore davantage. »* Et à Tempier : *« Je ne puis entrer dans aucun détail sur ce qui se passe ici. La besogne croît tous les jours davantage. Nous sortons du cimetière, il y avait autant d'hommes que de femmes ; le temps superbe. Une voix bien pleine, les sanglots, et, j'espère, la componction. Adieu, priez pour moi, tout va bien, mais vous me manquez. Offrons à Dieu ce sacrifice. »*

Voici l'extrait d'une autre lettre à Tempier, datée de décembre (EO 6, 55) : *« Ma santé va mieux, je vous le dis avec sincérité ; ainsi je vous conjure de me laisser un peu plus de latitude. Les avis ne m'ont pas fatigué, ni le confessionnal, qui est obstrué. Je ne confesse qu'au moment de l'instruction du soir (c'est-à-dire huit heures) les personnes qui attendent depuis trois heures du matin, et personne ne se plaint. Les bourgeois donnent l'exemple, et jusqu'à présent, j'ai été leur homme ; ce n'est pas ce qui m'amuse le plus, mais je ne puis récuser le laborem (le travail). Pour les avis, ils sont indispensables ; ils font plus d'effet que tout le reste... J'espère donc que vous me laissez libre de les donner, d'autant plus que, vu la situation, cela paraît nécessaire. Hier au soir, je m'abstins de les donner, et cela a déplu. Vous sentez que je radoube (répare) un peu le reste. Cette manière insinuante a plu ici extraordinairement. Ne croyez pas que j'en tire vanité ; je ne suis accessible qu'au chagrin de me voir incapable de faire davantage. »*

Nous retrouvons les lettres de Fortuné. Le 3 décembre : *« Ton fils soutient à merveille, avec le régime qu'on l'a forcé de prendre, les travaux de la mission, qui deviennent toujours plus consolants. On l'écoute comme un oracle et on fait tout ce qu'il veut. A l'occasion de la mort épouvantable de l'illuminée, il a tonné en chaire contre cette horrible secte et a exhorté tous ceux qui conseroient des prétendues reliques d'un dominicain décédé il y a quelques années à Barjols rebelle aux décisions de l'Eglise, de les livrer promptement aux flammes. Les plus grands pécheurs ne résistent pas à ses*

discours et son confessionnal ainsi que sa chambre en sont assaillis. On a suspendu à la chapelle de la Sainte Vierge, comme un dépôt précieux, la corde qu'il porta au cou lors de la procession d'expiation. Un homme qui avait détruit deux autels dans l'église à l'époque de la Terreur vient de les rétablir à ses frais et dépens. Je compte lui écrire demain par deux novices qui vont à Barjols pour l'assister dimanche prochain à la cérémonie de la communion générale des femmes. »

Le 8 décembre, Fortuné rend visite à un ami très malade : « Je ne lui ai parlé de rien pour ne point l'effaroucher, et j'ai seulement fait venir avec adresse le discours sur la mission de Barjols et l'empressement étonnant que tout le monde y témoigne de se confesser et de rentrer promptement en grâce avec Dieu. Il m'a écouté avec beaucoup d'attention et j'espère que cela pourra produire, dans le temps marqué par la miséricorde de Dieu, de dignes fruits pour le salut de son âme. »

Et le 10 décembre : « Ton fils se porte bien et la mission est toujours plus consolante. Le nombre de personnes de tout état et de tout sexe qui assiègent son confessionnal et ceux de ses confrères l'a forcé de la prolonger de huit jours. Elle ne finira que le 20. Le lendemain, les missionnaires retourneront ici, et, quant à lui, il ira passer deux jours à St-Martin avec Armand (son beau-frère). Il a déterminé, à cause des grandes fatigues de Barjols et de celles qui se préparent à Notre-Dame du Laus pour le commencement de l'année prochaine, qu'il n'y aura point de mission à Allauch. Voici le petit billet qu'il m'a écrit par le retour des deux novices : Je vous obéis, mon cher oncle, je ne vous écris pas, mais je vous embrasse de tout mon cœur. Il faut que vous priiez bien à la Mission, car le Seigneur continue de faire ici des miracles. J'ai été appelé hier chez un vieux bénéficiaire, qui aurait touché les pierres par les sentiments qu'il me témoignait. Il me baisait les mains en versant des larmes. Je vous embrasse de nouveau. » Et le 14 : « J'ai écrit samedi très longuement à ton fils dont la santé s'est améliorée à Barjols par le plus grand des miracles. »

Le 16 décembre : « Je te copie une lettre datée du 13 à Mme la baronne de St-Estève par son homme d'affaires, ancien chef des fédérés de Barjols, c'est-à-dire de ce qu'il y a de pire dans le monde, et devenu maintenant, grâce à la mission, un chrétien des plus zélés pour la gloire de Dieu et des plus exemplaires. O altitudo (O grandeur de Dieu) !

« Madame la Baronne, ... La sainte mission sera bientôt terminée. C'est aujourd'hui la communion des femmes, et dimanche, jour de la plantation de la croix, sera la communion des hommes. Que l'Esprit Saint nous éclaire pour la bien mériter ! Nos saints missionnaires, malgré leur grande besogne, se portent bien, surtout M. de Mazenod, il se porte à merveille, quoiqu'il travaille nuit et jour. Il fait des sermons qu'il faudrait faire dix lieues pour venir les entendre. Il n'y a que quelques cœurs endurcis qui ne se sont point présentés, mais le nombre en est bien petit, l'on pourrait même dire que la mission est complète. Demain, on commencera à travailler à une croix que je ferai bénir à M. de Mazenod et porter à St-Estève pour être placée dans un endroit éminent. Elle sera de dix pans de hauteur et j'aurai soin qu'elle soit un peu jolie. Si vous le trouvez à propos, je lui ferai faire un piédestal en bâtisse, qui ne sera pas cependant bien coûteux. »

Fortuné poursuit : « Voilà ce que redeviendrait toute la France, si le gouvernement le voulait.

Nous venons de recevoir un petit billet de ton fils, dans lequel il nous mande qu'il se porte bien, que son confessionnal et ceux de ses confrères sont toujours plus assiégés, et que, ne pouvant tout terminer, il compte laisser à Barjols deux missionnaires pour perfectionner l'œuvre de Dieu. Ce billet est daté du 15 et contenait une lettre adressée à M. l'abbé Guigou pour avoir une extension de pouvoirs qui lui étaient nécessaires et très urgents. Ils lui seront envoyés demain par la poste et il les recevra vendredi matin. Ce qui m'étonne, c'est que la mission devant finir dimanche prochain, il ne demande pas encore de voiture. Il serait bien à désirer qu'on en fit une relation bien détaillée et qu'on l'envoyât à tous les journalistes qui défendent courageusement la cause de la religion. »

Le dimanche 20 : « La voiture pour le retour de nos missionnaires est partie ce matin et il y a apparence qu'ils arriveront ici mardi, moins les deux qui resteront encore à Barjols pour achever le peu de besogne qui reste à faire. C'est aujourd'hui la communion des hommes qui sera certainement aussi considérable que l'a été celle des femmes, dont le nombre a passé 1100. L'abbé Tempier a écrit à ton fils pour le supplier instamment de revenir tout de suite avec ses confrères et de ne point aller à présent à Saint-Martin, dont le voyage ne pourrait que l'accabler par le défaut de voiture, car Armand n'en a point, et ton fils n'est pas en état de supporter la fatigue du cheval à cause de ses hémorroïdes. Je doute fort qu'il ait égard à ses prières et observations. »

Le 22 : « Ton fils que nous n'attendions que ce soir est arrivé à deux heures après minuit. Tu comprends que je me suis levé tout de suite et n'ai plus pensé à me recoucher. Il a dit la messe à cinq heures et je lui ai fait prendre ensuite une écuelle de chocolat dont il avait grand besoin. Je puis t'assurer qu'il se porte bien et qu'il est enchanté des succès prodigieux de sa mission et des témoignages d'amitié qu'il a reçus à Barjols. Il n'a ramené avec lui que deux missionnaires, un pareil nombre est resté sur les lieux pour achever l'œuvre de Dieu. L'abbé Aubert est allé passer les fêtes à Tavernes dans sa famille, et le septième a été envoyé à Notre-Dame du Laus. »

Enfin, comme en conclusion, le 23 : « Ton fils ne se ressent plus de ses fatigues et les courses nombreuses qu'il fut obligé de faire hier, partie seul, partie avec moi, ne l'ont point incommodé, non plus qu'un discours de trois quarts d'heure, dont il nous régala en chaire après la prière, pour rendre compte aux fidèles de toutes les bénédictions que Dieu avait daigné répandre sur la mission de Barjols. Il parla comme un ange et tout le monde en fut touché jusqu'aux larmes. Le nombre des femmes et filles qui ont communié n'est pas de 1100, comme je te l'avais mandé, mais de 1500 ; celui des hommes est de plus de mille, ayant à leur tête maire, adjoints, juge de paix et les plus notables du pays en grande tenue. Les restitutions et les réconciliations sont très considérables. Plus de jurements ni de mauvaises paroles, plus de gras dans les auberges les jours maigres, et les voituriers ne mangent plus de viande en route, quand c'est jour de jeûne ou d'abstinence. Un respect profond dans les églises. Les filles ont promis, en se consacrant à la Sainte Vierge, de ne plus fréquenter les bals, ni d'avoir des liaisons dangereuses. Des congrégations composées de personnes du sexe sont établies. Les hommes auront également les leurs. En un mot, le changement opéré à Barjols est ravissant. Aussi ton fils s'est fait un plaisir de rendre justice aux habitants de cette ville et d'en faire l'éloge le plus pompeux. J'ai été content de son appétit. Il a bien mangé à tous ses repas et nous l'avons laissé dormir environ douze heures. Nous nous proposons de le faire doubler de même cette nuit, pour le préparer à celle de Noël qui sera fatigante. »

Dans une lettre au vicaire général de Digne, Arbaud, Eugène de Mazenod fait aussi part de ce succès : « Monsieur le curé de Barjols me mande que depuis 18 ans, il n'avait que dix hommes à la messe... que pendant la mission on a fait près de 3000 confessions générales et que ceux qui avaient gagné leur mission avant Noël se sont approchés de nouveau de la sainte Table le jour de l'an pour prouver qu'ils étaient dans la ferme résolution de faire leurs pâques... » (EO 13, 41).

Et aussi des problèmes...

Un dossier aux Archives nationales apporte d'autres éléments sur la mission de Barjols et sur les Missionnaires de Provence. Sevrin, dans *Les Missions religieuses en France sous la Restauration*, II, pp. 195-200, et Leflon, II, pp. 145-147 nous présentent ce dossier. « La mission durait depuis deux ou trois semaines, quand l'attention du préfet du Var, M. Chevallier, fut attirée sur elle par quelques plaintes d'habitants de Barjols. Il envoya, dit-il, un agent intelligent, dont l'enquête confirma les plaintes qu'il avait reçues ; puis un informateur encore plus qualifié, le commissaire de police de Draguignan, M. Isoard, qui conclut dans le même sens. Lui-même, préfet, dans un court séjour à Barjols, s'assura de la vérité des faits.

Au début de décembre, il adressa au ministère de la Police le rapport du commissaire avec ses propres réflexions ; le 12 décembre, il fit un autre rapport au ministre de l'Intérieur. » (Sevrin)

Leflon résume ces rapports : « Après avoir déploré « *les sermons... ridicules et inconsidérés de MM. Maunier et Deblieu* », il dresse contre le Supérieur deux chefs d'accusation. Le premier délit concerne son zèle antijanséniste, qui le porta d'abord à tracasser toute une nuit une vieille demoiselle Duron, pour la faire renoncer à la religion qu'elle suivait, puis à lui refuser pour sa sépulture les honneurs religieux dus à son rang et à sa fortune, parce que ladite demoiselle Duron ne s'était pas rétractée avant de mourir. Après quoi, ses confrères et lui attaquèrent en chaire feu M. Aycardy, ci-devant dominicain, qui appartenait à la même secte et laissa une si grande réputation de sainteté que les habitants l'avaient dépouillé de ses vêtements, voire de ses cheveux, pour en faire des reliques. L'ordre fut donné de jeter les reliques de cet impie au fumier. Le second délit eut pour théâtre le cimetière. « *La tête d'une personne, enterrée depuis quelque temps, fut séparée du corps par ces Messieurs ; ils l'ont montrée au peuple dans le cimetière, où ils ont prêché sur l'article de la mort pendant trois heures ; cette tête était encore fraîche et couverte de tous ses cheveux (on dit que c'est celle de feu M. Louchon).* » (Leflon)

Sevrin rapporte aussi d'autres griefs : « Les missionnaires avaient commencé à prêcher contre les acheteurs de biens d'Eglise, contre ceux qui ont payé en assignats et qu'ils déclarent tenus à compensation. Ils bénissent de nouveau les mariages contractés naguère devant des prêtres constitutionnels, et qu'ils tiennent pour invalides. Ils ont rebaptisé secrètement une jeune fille... Toutes les demoiselles, jeunes ou vieilles, depuis l'âge de douze ans, ont été obligées de renoncer par serment à la danse, aux promenades avec des jeunes gens et à tous les autres plaisirs que la dévotion interdit. Il leur est permis de se marier sans fréquenter d'avance leur fiancé. »

« Le ministre de l'Intérieur ordonna en conséquence de faire cesser la mission et de dénoncer au procureur du roi le P. de Mazenod et ses confrères, qui mettaient le trouble dans le pays... Mais tout en resta là. Le préfet Chevalier craignit-il de soulever la population de Barjols, ardemment attachée au P. de Mazenod et à ses collègues ? Voulut-il éviter que le ministère ne se laissât entraîner à d'excessives rigueurs ? En tout cas il écrivit à Decazes (le ministre) le 9 janvier 1819 que, les missionnaires étant partis, il avait eu la satisfaction de délivrer son département de leur présence, sans avoir recours à des moyens rigoureux dont l'exécution aurait peut-être été fort difficile. En conséquence, aucune poursuite juridique n'avait été entreprise. Tout se termina, le 4 février, par une lettre énergique de Guigou, où le vicaire capitulaire accusait Chevalier d'avoir présenté une version inexacte des choses et revendiquait les droits de la parole de Dieu. » (Leflon)

La correspondance de Fortuné fait écho à ces questions. Dès le 29 décembre, Fortuné signale « *les tracasseries dont on régale ton fils de temps en temps. N'a-t-on pas été jusqu'à examiner à la cour royale (la cour d'appel) s'il ne serait point dans le cas d'être décrété d'ajournement pour l'histoire de l'illuminée de Barjols ?* » Et le 4 février 1819 : *Les missionnaires « ont été dénoncés au ministère de l'intérieur et cela devait être pour les biens immenses qu'ils ont faits à Barjols. M. Decazes a renvoyé cette infâme intrigue des suppôts de l'enfer à MM. les grands vicaires pour avoir les éclaircissements nécessaires et tu comprends qu'ils dévoileront clairement tout ce mystère d'iniquité. La cause des missionnaires est entre bonnes mains, puisque c'est l'abbé Guigou qui est chargé de répondre, et il le fera comme à son ordinaire, avec autant de force que d'intelligence.* »

Le 18 février : « *Ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce qui est ici religieux et bon chrétien a été indigné des calomnies aussi ridicules qu'atroces que les scélérats ont osé répandre contre ton fils et les autres missionnaires de Barjols.* » Puis le 24 février : « *Ce n'est pas ma faute si on n'a donné aucune relation de l'étonnante mission de Barjols. Je me suis escrimé en vain à cet égard, représentant qu'elle devenait même nécessaire après toutes les dénonciations atroces faites au ministre de l'intérieur. On ne veut pas m'entendre et on persiste à garder le silence sans rime ni raison. Que puis-je faire à cela ? Me taire aussi de mon côté, pour ne pas m'inquiéter d'un pareil travers d'esprit, qui est véritablement inconcevable.* » Et le 3 mars : « *Ton fils s'est enfin déterminé d'engager le maire de Barjols de démentir, dans une lettre ostensible, toutes les bêtises et horreurs publiées contre la mission de cette ville... Et comme c'est un honnête homme et un parfait chrétien, qui assista à tous les exercices, on est persuadé qu'il rendra ce témoignage public à la vérité.* »

Les Missionnaires de Provence se chargèrent du retour de mission de Barjols, en avril, à la demande du curé et malgré l'opposition du maire. Fortuné écrit le 5 avril : « *Ton fils partira jeudi de la semaine prochaine pour Barjols avec deux de ses confrères, mais en reviendra avant eux. Cette ville continue d'aller à merveille et présente un spectacle ravissant pour la religion.* » Puis le 12 : « *Le voyage de ton fils à Barjols paraît toujours fixé à jeudi. Mais il ne se propose point d'y rester autant que MM. Maunier et Deblieu qu'il mènera avec lui. Une quantité d'affaires essentielles le rappelant ici.* »

Le 20 avril, Fortuné donne des nouvelles : « *Ton fils n'a pas été fatigué de son voyage à Barjols, où il fut reçu jeudi au soir avec des transports de joie inexprimables. Toute la population fut au-devant de lui et de ses confrères et les accompagna en triomphe jusqu'à l'église. Depuis lors, les confessionnaux ont été remplis, et cette ville continue à présenter le spectacle le plus ravissant pour la gloire de la religion. La ferveur des fidèles ne s'est point ralentie et est toujours la même que pendant la mission ; aussi ton fils est aux anges et ne se possède pas.* » Et le 22 : « *Ton fils est obligé d'envoyer samedi l'abbé Moreau à Barjols, où il est demandé à cor et à cri, pour aider MM. Maunier et Deblieu écrasés de besogne et ne pouvant suffire à la quantité de personnes qui se présentent pour se confesser.* »

Le P. de Mazonod écrit à Tempier le 26 avril (EO 6, 61) : « *... Un pareil acte ne pouvait nous arrêter, nous partîmes et les transports de toute cette population reconnaissante durent donner de bien mauvais moments au petit nombre de méchants qui avaient ourdi cette manœuvre. M. Guigou avait dans l'intervalle écrit au Préfet qui s'excusa, prétendant n'avoir jamais donné d'ordres semblables. En attendant, c'est merveille de voir ce qui se passe dans ce pays...* »

Au début de mai, Maunier est encore à Barjols, d'après Fortuné qui écrit le 7 : « *M. Maunier mande à ton fils que M. l'évêque de Digne et M. l'abbé Beylot qui l'accompagne dans toutes ses courses apostoliques (Mgr Miollis, accompagné d'un vicaire général est en tournée de confirmation, car Aix est toujours sans archevêque), ont été si ravis de la ferveur des habitants de Barjols et de leur empressement à profiter des secours spirituels qu'ils ont supplié MM. les missionnaires de ne pas les abandonner, jusqu'à ce qu'ils eussent entièrement achevé l'œuvre admirable de Dieu. Il croit que tout pourra être terminé mardi prochain et qu'il sera dans le cas d'arriver ici mercredi avec ses deux confrères.* »

Encore sur le travail des missions et sur les qualités exigées

Diverses demandes de missions à cette période ne purent être honorées par les Missionnaires de Provence. On mentionne Rougiers et Rians dans le Var, et aussi Allauch près de Marseille. Les Missionnaires de France demandèrent la collaboration des Missionnaires de Provence pour la mission de Marseille. A cette demande de M. Rauzan, le P. de Mazonod répondit le 30 octobre 1818 : « *Monsieur et cher ami, Nous sommes si heureux de*

pouvoir seconder vos travaux dans nos contrées, que nous n'hésiterons pas à tout quitter pour vous suivre à Marseille. Il faudra pour cela que nous manquions de parole au curé dans la paroisse duquel nous devons aller à l'époque que vous avez fixée pour votre mission ; mais je tâcherai de m'en faire donner l'ordre par nos Vicaires généraux, qui ne refuseront certainement pas de se prêter à un arrangement qui paraît vous convenir et qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu. Vous pouvez donc compter sur nous, mais il ne faut pas dissimuler que nous vous serons d'un bien faible secours ; heureusement que votre zèle et vos talents suppléeront à notre insuffisance. Si vous le permettez, nous nous chargerons, comme à Arles, de la partie de la ville habitée par le peuple ; nous ne sortirons pas ainsi des Règles de notre Institut, qui nous consacrent principalement à l'instruction de cette partie du troupeau de Jésus Christ... » (EO 13, 39)

Deux lettres d'Eugène de Mazenod expriment ses vues sur le travail et la vocation missionnaires. C'est le moment de la fondation au Laus, et l'évêque a promis d'envoyer de ses prêtres pour travailler avec les Missionnaires de Provence. La première, datée du 1^{er} janvier 1819, est adressée à l'abbé Arbaud, le vicaire général de Digne. « *Il nous faut des hommes détachés, zélés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, enclins en un mot à suivre et à pratiquer les conseils évangéliques. Sans cela, il y a peu ou point de bien à espérer d'eux. Les missions sont éminemment l'œuvre apostolique ; il faut, si l'on veut parvenir aux mêmes résultats que les Apôtres et les premiers disciples de l'Évangile, prendre les mêmes moyens, avec d'autant plus de raison que, n'étant pas en notre pouvoir de faire des miracles, il faut, à ce défaut, ramener par l'éclat des vertus les peuples égarés. Je rougis en traçant ces lignes. Hélas ! personne ne comprend aussi bien que moi qu'il est plus aisé de donner des leçons que des exemples... » (EO 13, 41)*

L'autre lettre, (EO 6, 57), datée du 6 janvier 1819, est adressée à Joseph Augustin Viguier, prêtre de 28 ans, né à Manosque: « *Le missionnaire, étant appelé proprement au ministère apostolique, doit viser à la perfection. Le Seigneur le destine à renouveler parmi ses contemporains les merveilles jadis opérées par les premiers prédicateurs de l'Évangile. Il doit donc marcher sur leurs traces, fermement persuadé que les miracles qu'il doit faire ne sont pas un effet de son éloquence, mais de la grâce du Tout-Puissant qui se communiquera par lui avec d'autant plus d'abondance qu'il sera plus vertueux, plus humble, plus saint pour tout dire en un mot ; il doit donc mettre tout en œuvre pour parvenir à cette sainteté désirable qui doit produire de si grands effets. Ce que nous avons trouvé le plus propre pour nous aider à y arriver, c'est de nous rapprocher le plus que nous pourrons des conseils évangéliques, observés fidèlement par tous ceux qui ont été employés par Jésus-Christ au grand œuvre de la rédemption des âmes. C'est ce qui nous a déterminés à mépriser les honneurs et à détester les richesses, qui sont la pierre d'achoppement d'un trop grand nombre de prêtres, qui rendent par là leur ministère infructueux et mettent en danger leur salut. Nous vivons en communauté sous une Règle douce qui fixe nos devoirs et donne un très grand prix à la moindre de nos actions. L'esprit de charité et de fraternité la plus parfaite règne parmi nous. Notre ambition est de gagner des âmes à Jésus-Christ. Tous les biens de la terre ne sauraient assouvir notre avarice, il nous faut le ciel ou rien, ou, pour mieux dire, nous voulons nous assurer le ciel en ne gagnant rien sur la terre, que la persécution des hommes. Si cet aperçu ne vous effraie pas et que vous soyez dans la ferme résolution de persévérer toute votre vie dans notre sainte Société, accourez, nos bras et nos cœurs vous sont ouverts et nous vous promettons ce même bonheur dont le Seigneur daigne nous faire jouir... »*

L'abbé Viguier entra à Notre-Dame du Laus l'année suivante comme postulant.

Un Recueil de cantiques et de prières à l'usage des Missions de Provence

Dans sa lettre à son frère datée du 11 février 1819, Fortuné écrit : « *Je t'envoie le recueil des cantiques à l'usage des missions de Provence, où tu trouveras une méthode pour faire l'oraison dont*

tu pourras te servir... » C'est la première mention de cet ouvrage. Une réimpression, la même année, est accompagnée d'une approbation, datée du 22 novembre, de l'archevêque d'Aix, enfin installé. Selon *Missions* 1952, p. 67, un exemplaire de ce *Recueil de cantiques et de prières à l'usage des Missions de Provence*, (382 pages), publié à Avignon, chez Laurent Aubanel, est conservé aux Archives du Vatican. Etant donné l'importance des cantiques de mission, nous nous y arrêtons quelque peu.

Par chance, les Archives oblates de Marseille possèdent une autre « réimpression » de ce *Recueil*, réalisée celle-ci en 1826. L'usage du terme « réimpression » semble indiquer qu'il n'y a pas eu de changements substantiels, on peut donc penser que ce livret date des toutes premières missions des Missionnaires de Provence. Les 328 pages de ce *Recueil* mériteraient une longue étude. Ainsi, on ne sait pas dans quelle mesure sont reproduits des cantiques plus anciens, sans doute la grande majorité, ni quelles modifications ou initiatives se sont permises les Missionnaires de Provence et le p. de Mazenod lui-même.

Les 148 premières pages rassemblent les prières du matin et du soir, une « conduite pour entendre la messe » avec des prières pendant la messe, une « conduite pour la confession » occupant 18 pages... Signalons les « litanies pour la bonne mort, composées par une demoiselle protestante, convertie à la religion catholique à l'âge de quinze ans et morte à dix-huit ans en odeur de sainteté ». Juste avant ces litanies, on trouve l'« Acte de soumission aux desseins de la Providence », composé par Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI, emprisonnée avant d'être guillotinée en 1794 à l'âge de 30 ans : « *Que m'arrivera-t-il aujourd'hui ? O mon Dieu ! je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé et ordonné de toute éternité. Cela me suffit, ô mon Dieu...* »

Le « *recueil de cantiques français* » (ce recueil n'en contient aucun en provençal, les premières éditions en comportaient-elles ?), forme la deuxième partie et compte 180 pages. Elle est divisée en quatre sections : « *Pour divers exercices de piété. Sur les grandes vérités de la religion. Sur la prière et les sacrements. Sur les mystères de la religion.* »

Citons le cantique « *A l'Ave Maria du sermon* » : « *Sainte Vierge Marie / asile des pécheurs / prenez part, je vous prie / à mes justes frayeurs / Vous êtes mon refuge / votre Fils est mon Roi / Mais il sera mon juge / Intercédez pour moi. Ah ! soyez-moi propice / quand il faudra mourir / Apaisez sa justice / je crains de la subir / Mère pleine de zèle / protégez votre enfant / Je vous serai fidèle / jusqu'au dernier instant.* »

Voici les deux premiers couplets et le refrain du cantique « *pour l'ouverture de la mission* » : « *Un Dieu vient se faire entendre / cher peuple, quelle faveur ! / A sa voix il faut vous rendre / il demande votre coeur. Dans l'état le plus horrible / le péché vous a réduits / Mais à vos malheurs sensible / Dieu vers vous nous a conduits.* » Refrain : « *Accourez, peuple fidèle / venez à la Mission / Le Seigneur qui vous appelle / veut votre conversion.* »

Et aussi les deux premiers couplets de « *Sentiments affectueux avant la sainte communion* » : « *O jour heureux pour moi / mon bonheur est extrême / Jésus, mon divin Roi / veut enfin dans moi-même / venir / Quel plus doux plaisir ! Eh quoi ! divin Sauveur / moi, vile créature / recevoir dans mon cœur / l'Auteur de la nature / O Cieux / Quel bien précieux !* »

Ce n'est qu'en fin de recueil qu'on trouve les huit couplets du fameux « *cantique pour le Roi* », dont voici le premier, suivi du refrain : « *Venez, Français ; le Dieu dont la puissance / fait triompher et le trône et la foi, / veut aujourd'hui qu'on chante dans la France / Gloire au Très-Haut, vive notre bon Roi ! Vive la France ! / Vive le Roi ! / Toujours en France / les Bourbons et la Foi.* » C'est, semble-t-il, l'unique allusion politique de tout le recueil.

L'avant-dernier est « un cantique composé par M. de L. pour la mission d'Arles, pour la clôture de la Mission » : « Au sein de mille erreurs funestes / quand nous marchions tous éperdus / les messagers des dons célestes / dans nos temples déserts sont enfin descendus. Par eux la foi s'est ranimée / l'espérance a suivi leurs pas / et la charité bien-aimée / a repris en pleurant sa force entre leurs bras. » Vient en finale un cantique d'action de grâces.

La mission de Remollon

On a rassemblé ce qui concernait la mission de Barjols et ses suites. Il nous faut maintenant revenir en arrière, vers Remollon, village de 600 habitants à une vingtaine de kilomètres au sud de Gap, où la mission se déroula du 17 janvier au 14 février 1819, pour la première fois dans les Hautes-Alpes. Tempier venait d'arriver à Notre-Dame du Laus. Pour la mission, il fut rejoint par le P. de Mazonod, par Aubert et par Touche, qui était encore novice.

Pour cette mission aussi, les lettres de Fortuné à son frère nous donnent quelques informations uniques. Il écrit le 14 janvier, au retour d'une visite à ses frères à Marseille : « Croirais-tu que je n'ai point trouvé ton fils ici. Il était parti à six heures du matin avec l'abbé Aubert par la diligence de Gap pour aller faire l'ouverture de la mission de Remollon, gros village situé à une lieue et demie de Notre-Dame du Laus, fixée à dimanche prochain. » Comme on le dira plus loin, Eugène alla d'abord surprendre Tempier au Laus, avant de redescendre à Remollon.

Fortuné écrit le 16 janvier : « La population de Remollon n'est que de 600 âmes. Les missionnaires y seront bien logés et bien nourris par les principaux habitants qui sont riches et pleins de religion. » On trouve une brève note dans la lettre du 26 janvier : « On a eu des nouvelles de ton fils et de ses confrères. Ils se portent tous à merveille et la mission va bien. » Celle du 28 janvier nous en dit davantage : « Ton fils ne m'a point encore répondu et je n'en suis pas étonné, parce qu'il est extrêmement occupé à l'œuvre de Dieu. Mais il mande à l'abbé Deblieu que la mission marche bien, qu'une paroisse éloignée d'une demi-lieue vient tous les soirs avec son curé pour assister aux exercices et qu'elle s'en retourne ensuite dans la nuit en chantant des cantiques que les échos des montagnes répètent à l'envi d'une manière ravissante ; qu'il est parfaitement logé chez le maire, qui a pour lui, ainsi que sa femme, une infinité d'attentions ; que vu le petit nombre d'ouvriers apostoliques, il est obligé de prêcher deux fois par jour ; qu'il ne peut s'accoutumer aux sauces au beurre ; que l'eau y est si mauvaise qu'il a été forcé de se mettre à l'usage du vin, dont il ne buvait presque point auparavant, qu'en un mot, c'est un horrible pays. »

Les archives oblates de Marseille conservent l'arrêté du maire pour la réglementation des débits de boisson durant la mission. Citons Rey (I, p. 237) : « Un des faits remarquables de cette mission fut l'engagement pris et signé le 2 février 1819 par tous les aubergistes, cafetiers et cabaretiers de Remollon de s'abstenir dorénavant de servir du gras les jours maigres, de défendre le chant de couplets peu décents, de ne jamais souffrir que l'on profère chez eux des blasphèmes, que l'on joue à des jeux défendus, etc. Ce Règlement sera déposé dans le sanctuaire de Notre-Dame du Laus comme un monument éternel de la volonté des signataires d'être fidèles aux saintes lois de Dieu et de l'Eglise. »

Le 4 février : « Nous avons eu des nouvelles de ton fils, dont la santé se soutient, malgré les travaux de la mission, plus considérables qu'il ne pensait, parce que les villages des environs se sont empressés d'en profiter. Il y a peu de neige. Et on a eu l'attention de lui envoyer chercher à la Durance de l'eau pour boire, celle du pays n'étant pas potable. » Le 6 : « L'abbé Tempier m'a écrit de la manière la plus obligeante pour me donner des nouvelles de ton fils et de la mission de Remollon. Il me mande que son Supérieur partira sans faute lundi prochain par la diligence de Gap, qu'il jouit de la santé la plus parfaite et qu'il en est si étonné lui-même qu'il dit naïvement que nous avons ici quelque sortilège pour le faire bien porter. Quant à la mission, les succès tiennent du prodige, et trois villages

circonvoisins se sont réunis pour en profiter, ce qui a beaucoup augmenté le travail et encore plus les consolations. Il m'ajoute qu'il la continuera jusqu'au 14 pour perfectionner l'œuvre de Dieu... »

Le P. de Mazenod laissa Tempier, Aubert et Touche achever la mission de Remollon et revint à Aix le 9 février. *« J'ai eu le plaisir de l'embrasser un peu après-midi, écrit Fortuné le même jour. Il se porte à merveille malgré les fatigues du voyage et plus encore le défaut de sommeil dans les derniers jours qu'il a resté à Remollon. Il est ravi des bénédictions de toute espèce que le Seigneur a répandues jusqu'au moment de son départ sur sa mission et dont il espère la continuation jusqu'à la fin qui aura lieu dimanche prochain. Tous les curés des paroisses voisines et les habitants raffolent de nos Missionnaires de Provence et voudraient les avoir toujours avec eux. Il n'y a pas jusqu'au préfet de Gap, quoique ministériel, qui ne fasse publiquement leur éloge. Ce pays-là est bien différent du nôtre, où on les dénonce continuellement au ministre de l'intérieur par des mensonges aussi atroces qu'absurdes. J'ai vu la lettre que l'abbé Guigou a écrite à M. Decazes en leur faveur. Elle est d'une force de style et de raisonnement à laquelle il n'y a rien à répondre, s'il reste encore dans les bureaux quelques vestiges de justice et de vérité. »* Le lendemain, il écrit : *« Ton fils se coucha hier au soir à dix heures, après avoir bien soupé dans ma chambre avec Nathalie (sa nièce, qui a huit ans) et qu'il a dormi d'un sommeil tranquille jusqu'à neuf heures et demie. Dans ce moment, il dit la sainte messe. Je ne le presserai pas de déjeuner à cause qu'il est onze heures, mais j'ai arrangé avec Thérèse (la cuisinière) pour qu'il eût un dîner de son goût. »*

Le P. de Mazenod fit un bref compte rendu à l'évêque, Mgr Miollis. *« Je crois ne pouvoir rien vous apprendre de plus consolant que les heureux succès de la mission de Remollon, dont vous m'aviez chargé. Ce sont vos prières et cette bénédiction pastorale que nous recueillîmes à votre passage à Manosque qui ont attiré sur nos travaux toutes les grâces qui ont opéré tant de conversions. »* (EO 13, 42)

Cette mission rencontra, comme à Barjols, des problèmes avec l'administration préfectorale. Leflon (II, p. 147) nous en fait le récit : *« Le préfet des Hautes-Alpes, de Nugent, ne se montre pas moins vigilant que son collègue du Var. Le 25 janvier 1819, il se plaint au gouvernement de ce que l'évêque de Digne, malgré ses observations, ait envoyé quatre missionnaires à Remollon, où leur action ne semblait nullement nécessaire, car il s'agit d'une commune de moins de 500 âmes, « remarquable par le bon accord qui règne entre ses habitants et par l'esprit de conduite religieuse qui les distingue ». Mal lui en prit, car le ministre Decazes, ayant exprimé à Mgr Miollis ses regrets de ce que, vu les graves inconvénients éprouvés dans certaines localités lors de prédications analogues, le prélat n'eût pas consulté au préalable l'autorité civile responsable de l'ordre public, celui-ci répond de sa plus belle plume : « Cette dénonciation (du préfet) est bien peu propre à me faire prévenir sur le compte de ce magistrat. J'étais déjà assez mécontent de sa façon d'agir ; depuis plus d'une année, il ne me paraît pas acquérir des droits à l'estime, à la confiance et à l'affection de son premier pasteur, de telle sorte que je prévois qu'il sera plus avantageux pour moi de parvenir à me retirer de l'administration de l'évêché de Digne, à l'imitation de saint Grégoire de Nazianze qui s'estima fort heureux d'abandonner légitimement le patriarcat de Constantinople, ne voulant plus avoir affaire avec des mondains. »*

Après avoir offert sa démission, Mgr Miollis se déclarait consolé par *« le langage que tenait les saints apôtres..., car souvent, nous, Pontifes du Dieu vivant, et nos coopérateurs, sommes à peu près traités, ainsi que saint Paul le disait de lui-même et des prédicateurs de l'Évangile, de derniers des hommes et de la balayure de la terre. L'Apôtre n'exagérait point et je n'exagère pas moi-même. »* Ce saint homme (Miollis) était un terrible homme. Decazes se garda bien d'insister. Le sous-préfet d'Embrun, chargé par de Nugent de prendre toutes les mesures pour éviter que les mêmes causes, qui ont rendu la mission de Briançon si peu satisfaisante, ne se reproduisent », fut d'ailleurs complètement rassuré par le maire bien pensant de Remollon,

qui lui écrivit avec une pointe d'ironie : « J'ai l'honneur de vous observer que les discours de nos missionnaires ne roulent que sur l'oubli du passé et l'union pour l'avenir, sur l'amour de Dieu, de l'autorité et du prochain et sur le pardon des injures. Voilà, Monsieur, la morale que les habitants de ma commune ont le bonheur d'entendre matin et soir, et je m'estimerais heureux si, dans cette circonstance, je pouvais vous posséder quelques moments. » Aussi, pour le préfet en congé, le conseiller de préfecture, délégué des Hautes-Alpes, Gautier, pouvait-il le 7 mars assurer le ministre que tout s'était passé de façon satisfaisante et qu'aucune plainte ne lui était parvenue ; il rendait même hommage au P. de Mazenod, « chargé en chef de la mission », qui « l'a dirigée avec sagesse ; c'est un ecclésiastique instruit. »

La mission d'Eyguières

A la demande du curé d'Eyguières, les Missionnaires de Provence avaient envisagé de commencer la mission dans cette paroisse dès le début de février. Le P. de Mazenod avait programmé de quitter la mission de Remollon pour lancer celle d'Eyguières, puis de retourner conclure Remollon avant de revenir à Eyguières. Fortuné entreprit une démarche auprès du vicaire général Guigou, lequel fit montre d'autorité auprès d'Eugène pour l'obliger à retarder Eyguières malgré les protestations du curé. Fortuné fait à son frère un récit plaisant de ces démarches.

La lettre du 14 janvier décrit le projet : « Après avoir mis tout en train (à Remollon), ton fils retournera ici le 28 pour aller faire la même opération le 31 à Eyguières, où on le demande à cor et à cri. De là, il reprendra le chemin du Dauphiné pour assister à la clôture de la mission de Remollon. Laquelle étant terminée lui donnera la liberté de revenir à Eyguières. Tout cela est incroyable, mais cependant très vrai. Dieu veuille que ce nouveau genre de mission produise un bon effet et ne nuise pas également à Remollon et à Eyguières. Il fallait une tête comme celle de ton fils, pour inventer des missions de poste. » Et en conclusion : « Tout le monde m'a assuré que ton fils était parti bien portant, malgré ses fatigues des derniers jours. Cela est miraculeux et il faut en remercier le Seigneur. »

Le 16 janvier : « Effrayé du plan de ton fils pour ses deux missions, j'en ai conféré avec M. l'abbé Guigou qui sentant, ainsi que moi, quels pourraient en être les inconvénients pour l'œuvre de Dieu et les dangers pour sa santé, s'est déterminé de lui écrire une lettre des plus fortes que nous lui avons envoyée ce matin par un missionnaire qui a profité du passage de la diligence de Gap pour se rendre tout de suite à Remollon... L'abbé Guigou lui mande de terminer tranquillement et sans trop se fatiguer la mission de Remollon d'ici au 8 ou au 9 de février, et de venir ensuite entreprendre celle d'Eyguières, qui a absolument besoin de sa présence et qu'il a donné ordre au curé de différer jusqu'au 14. »

Le 21 janvier : « Nous attendons par le courrier de ce soir des nouvelles de l'arrivée de l'abbé Touche à Remollon et de la manière dont ton fils aura pris le tour que nous lui avons joué. » Pas encore de nouvelles dans la lettre du 24 : on ne sait « quel effet aura produit sur lui le retard de la mission d'Eyguières, ordonné par l'autorité légitime, à laquelle je suis sûr qu'il obéira exactement, malgré que cela dérange tous les plans qu'il avait formés en partant d'ici. L'abbé Tempier en sera dans la joie de son cœur, et par l'intérêt qu'il prend à la santé de son supérieur, et par la consolation de le posséder quinze jours de plus dans un pays et dans une circonstance où sa présence ne peut être qu'infiniment utile à l'œuvre de Dieu et à sa Congrégation. En vain le curé d'Eyguières est-il venu demander à MM. les grands vicaires de révoquer les ordres qu'ils avaient donnés de renvoyer au 14 de février l'ouverture de la mission de sa paroisse. Ils ont été inflexibles, comme de raison, et lui ont déclaré très formellement qu'ils n'en auraient point si le maire et les fabriciens persistaient dans leurs oppositions, parce qu'ils ne voulaient pas sacrifier l'existence d'un corps aussi précieux pour la religion à la

fantaisie de quelques administrateurs trop exigeants. C'est déjà bien assez que ton fils et ses confrères consentent à faire trois missions de suite dont l'une dans le carême. »

Fortuné peut écrire le 28 : « *Ton fils n'a pas été trop content du dérangement de ses projets pour les missions de Remollon et d'Eyguières. Il se soumettra néanmoins en bon prêtre aux changements ordonnés par ses supérieurs ecclésiastiques...* »

Eyguières est alors une petite ville de 3000 habitants à 8 kilomètres au nord-ouest de Salon-de-Provence, « *un pays rempli de gens sans mœurs et sans principes, dont la population demanderait dix ou douze missionnaires* », écrit Fortuné le 7 mars. La mission dura six semaines, du 14 février au 28 mars. Ici aussi, les lettres de Fortuné à son frère sont notre principale source d'information. Voici la lettre du 4 février : « *Nous attendons ton fils ici le 9 au matin, mais son repos sera bien court, puisqu'il doit être le 14 à Eyguières pour recommencer ses travaux apostoliques avec MM. Deblieu, Maunier et Mie. Le Père Aubert et l'abbé Touche viendront ensuite le rejoindre et l'aider. Il faut convenir que ton fils et ses confrères sont admirables.* »

Puis le 14 : « *Ton incomparable fils est parti hier à onze heures du matin, après avoir fait un déjeuner dinatoire consistant en une soupe, une omelette, une dorade et une rouelle de thon, dont il a mangé suffisamment, le tout terminé par un peu de dessert et une tasse de mon café du Levant et il a été coucher chez le curé de Salon où il aura trouvé l'abbé Mie qui doit se joindre à lui et à MM. Deblieu et Maunier pour commencer ensemble aujourd'hui à trois heures après-midi l'importante mission d'Eyguières. Vers la fin de la semaine, les quatre missionnaires seront renforcés par MM. Aubert et Touche, qui arriveront ici jeudi de Remollon. Comme la présence de ton fils est nécessaire pour maintenir le bon ordre dans sa congrégation les derniers jours de carnaval (il s'agit de la congrégation de la jeunesse), il se propose de venir mercredi au soir lui faire une visite et la diriger jusqu'au lendemain des Cendres, où il retournera à Eyguières pour y rester jusqu'à la clôture de la mission. J'ai prié l'abbé Deblieu de surveiller exactement sa santé qui est des meilleures, nonobstant toutes ses fatigues.* »

On parlera plus loin du séjour d'Eugène à Aix, du 17 au 25 février. Le 24, Fortuné écrit : « *La santé de ton fils se soutient assez bien, malgré le travail dont il continue d'être écrasé, tant ici qu'en mission. Il m'a promis de prendre une tasse de chocolat sans pain tous les matins, lorsqu'il sera de retour à Eyguières. Dieu veuille qu'il tienne sa parole dont j'ai souvent à me méfier pour ce qui regarde sa santé.* » Puis le 27 : « *Je dois te parler de l'article qui t'intéresse le plus, celui du départ de ton fils. Il eut en effet lieu jeudi, non à onze heures à cause des affaires pressées dont il fut accablé toute la matinée, mais à onze heures et demie, moyennant une bonne étrenne que je donnai au cocher de la diligence, pour l'engager à retarder d'une demi-heure le départ de la voiture publique. Nous le fîmes bien dîner et prendre du café, malgré toutes ses réflexions d'immortification, après quoi je l'accompagnai jusqu'à la diligence, en lui faisant hâter le pas et le débarrassant de toutes les personnes qui se présentaient sur son passage. Quand je l'eus emballé, je retournai à la Mission pour reprendre le coin de mon feu, car le temps était horrible. Comme la voiture est excellente et bien fermée, ton fils n'aura pas souffert de froid. Arrivé à Salon, il sera tout de suite monté dans un cabriolet que Mme de Lubières a dû lui envoyer pour le conduire à Eyguières. La mission a parfaitement commencé et l'abbé Deblieu écrit que les confessionnaires sont déjà encombrés par la foule qui se présente. Tu conçois que ton fils en aura une forte portion, d'autant plus qu'il y a une certaine classe qui ne veut s'adresser qu'à lui. La procession dite d'expiation a été renvoyée au dimanche 28, et, avec les frimas et la neige que nous avons, juge par là si j'ai eu tort de lui faire défendre par l'abbé Guigou d'aller nu-pieds selon son usage. N'ayant aucun crédit sur son esprit pour mettre un frein à l'excès de son zèle, je suis obligé, quoi qu'il puisse en dire, de recourir à l'autorité des supérieurs ecclésiastiques. Il est dur à ton fils de regimber à l'éperon, mais il faut qu'il le sente et qu'il y obéisse.* »

Le 3 mars, Fortuné écrit : « J'avais à peine porté au cocher de la diligence de Salon hier matin la lettre que j'avais écrite à ton fils que nous en reçûmes une des siennes en quatre mots pour nous demander de lui envoyer au plus tôt son camail de Paris, attendu qu'il trouve le climat d'Eyguières beaucoup plus froid que celui de Remollon. Il ne nous dit rien de la mission que nous savons d'ailleurs aller à merveille. J'aurai soin de lui faire passer demain, avec un petit bout de lettre par le même cocher, ce camail et j'y ajouterai un gilet de tricot tout neuf qu'il s'obstina, malgré toutes mes représentations, de ne pas laisser mettre dans son sac de nuit, d'autant plus que celui qu'il a sur le corps est si usé et si mauvais qu'il n'oserait point le donner à un mendiant. C'est une terrible tête sur certaines choses et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on ne la changera jamais. Aussi j'ai pris mon parti et, pour ne point m'inquiéter inutilement, je ne le contrarie plus sur rien, me contentant de le recommander à Dieu et je te conseille d'en faire autant. Je te raconterai un jour de vive voix l'expédient scobardiste (probable allusion au casuiste jésuite Escobar, cible de Pascal dans les Provinciales) qu'il employa avant son départ pour se dispenser d'acquiescer aux ordres des grands vicaires et dont il s'applaudit beaucoup, quoique je lui déclarasse bien clairement qu'il était dans une erreur grossière. Car je ne l'épargne pas, lorsque l'occasion s'en présente, en rendant cependant justice à toutes ses autres vertus et bonnes qualités. »

Fortuné nous a conservé une lettre envoyée par Eugène le 7 mars à la communauté d'Aix (EO 6, 59-61) : « Vous êtes trop paresseux, mes chers amis et bien-aimés frères. Nous touchons à la fin de la mission, et je puis dire que je n'ai presque rien reçu de vous. Car puis-je mettre en ligne de compte les quatre lignes que mon cher frère Moreau m'écrivait avant de monter à l'autel ? En attendant, je ne sais rien de ce que vous faites, ni comment vous êtes ; cependant il est permis de n'être pas tranquille quand ma sollicitude porte sur un hôpital tel que le vôtre. Si vous êtes les malades de la bande, nous avons toute la tournure des convalescents. Nos figures pâles et allongées, nos voix fêlées et notre allure traînante nous donnent un air tout à fait intéressant. Nous ne ressemblons pas mal à ces guerriers revenant d'un long et pénible combat, qui ont bien de la peine à traîner leurs armes victorieuses, mais qui conservent pourtant cette noble assurance qui leur promet de nouveaux succès au premier choc de l'ennemi.

Notre travail est toujours exorbitant, et sans la moindre interruption. Nous sommes journellement et à chaque instant obligés de renvoyer des hommes, qui se présentent en aussi grand nombre que les femmes que nous ne pouvons pas abandonner, parce que leurs besoins sont aussi pressants que celui des hommes auxquels, comme vous savez, nous pouvons accorder une semaine de plus. Ainsi nous avons à faire au-dessus de nos forces ; nous sommes au confessionnal jusqu'à minuit moins un quart, et à cette heure si avancée où il faut monter pour faire collation (avant minuit, à cause du jeûne eucharistique), nous sommes obligés de renvoyer du monde.

Vous entendrez pourtant dire que la mission ne fait pas de fruits à Eyguières. Ce propos part vraisemblablement de ceux qui n'en profiteront pas, parce que les nobles, les hauts et puissants seigneurs d'Eyguières, c'est-à-dire quelques douzaines de mauvais bourgeois, ne daignent pas se présenter à l'église pour nous entendre, tant ils sont bien endoctrinés par la Minerve (journal anticlérical) qu'ils lisent avec avidité et dans laquelle ils apprennent tout ce qu'ils peuvent comprendre, parce que ces Messieurs, apparemment pour de bonnes raisons que l'on se dit tout bas et qu'ils savent mieux que nous, redoutent la confession et tout ce qui s'en suit ; il n'en sera pas moins vrai que sept prêtres pendant cinq semaines auront confessé depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à minuit une foule immense de pécheurs qui n'auraient pas bougé sans la mission, comme ils le disent eux-mêmes et qu'il est aisé de le croire par l'expérience du passé, et ces sept prêtres laisseront encore, en partant, un grand nombre de pénitents pleins de bonne volonté, qui n'auront pas pu parvenir jusqu'à se faire entendre à eux, au pasteur qui les dirigera dans les voies du salut. Priez pour que nous puissions achever un ouvrage si pénible pour le corps, mais si consolant pour des âmes qui ont quelques étincelles de l'amour de Dieu, qui sont tant soit peu sacerdotales.

Je vous écris pendant la grand-messe. C'est un véritable repos pour moi, car je jouis quand je me transporte en esprit au milieu d'une famille si intéressante que la nôtre. Soyez persuadés que le plus grand sacrifice que je puisse offrir au Seigneur, c'est d'en être forcément séparé si longtemps, mais c'est pour sa plus grande gloire. Cette pensée doit imposer silence à tous les cris de la nature, à toutes les affections, à tous les sentiments, fussent-ils plus surnaturels encore. »

Nouvelle lettre de Fortuné le 10 mars : *« Ne t'inquiète point si ton fils porte quelquefois l'excès du zèle pour le salut des âmes au-delà des bornes. C'est une compensation de ceux qui, comme moi, n'ont ni ses vertus, ni ses talents. On m'a assuré que la procession d'expiation, faite nu-pieds, était nécessaire dans un pays qui n'était pas religieux, pour remuer les consciences endormies. En effet, elle a produit des effets merveilleux. »* Puis le 1^{er} avril : *« La santé de ton fils ne s'est point ressentie des travaux immenses, mais bien consolants, de la mission d'Eyguières et elle est meilleure qu'elle n'a jamais été. Il ne manque pas cependant de besogne... »*

Le 5 avril, alors qu'Eugène, de retour à Aix, s'apprête à partir pour le retour de mission à Barjols, Fortuné écrit : *« Les fruits de la mission d'Eyguières vont chaque jour en augmentant et, depuis le départ de ton fils, une foule de gens qui n'avaient pu se confesser par défaut de prêtres, assaillent le confessionnal du curé. Il y a même une personne qui est venue ici pour faire à ton fils une confession générale. »*

Citons encore ce mot, tiré de la lettre du 20 juin : *« MM. Deblieu et Aubert ne retournent plus à Eyguières où les scélérats du pays les ont traités de la manière la plus indigne... »* Revenu pour prêcher la fête patronale, Deblieu avait tonné contre le bal qui devait avoir lieu le soir même. On l'obligea à partir. Et le 12 septembre : *« Une députation de congréganistes d'Eyguières, ayant à leur tête le curé, étant venue ici pour prier ton fils de permettre à l'abbé Deblieu d'aller leur donner une retraite, il n'a pu se refuser à leurs vives instances. Et en conséquence, l'abbé Deblieu est parti avec eux. Cette retraite finie, il ira en faire une seconde à Mourières, où il est demandé à cor et à cri, et après, une troisième à la paroisse de Trinquetaille d'Arles sur les sollicitations du curé. Le tout importera un mois d'absence. »*

A propos d'Eyguières, Leflon (II, pp. 148-149) cite une lettre du vicaire général Guigou au préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 13 juillet 1819 : *« Nous avons pris des informations que nous pouvons croire exactes sur la conduite tenue par ces messieurs, tant durant la mission, que pendant la courte visite que deux d'entre eux ont faite dernièrement à Eyguières. Aucune de ces informations n'est à la charge des missionnaires. Ceux qui ont évangélisé dans cette paroisse sont les mêmes qui furent évangéliser l'hiver dernier la paroisse de Barjols. Ils ont prêché à Eyguières la même foi et la même morale ; nous recevons journellement des témoignages du bien que la mission a fait à Barjols, et voilà des plaintes sur le mal qu'elle fait à Eyguières ! Nous ne pouvons attribuer cette différence, humainement parlant, qu'à la différence qu'il y a dans les sentiments religieux des autorités respectives. A Barjols, le maire, les officiers civils et autres ont professé hautement leur respect pour la religion. A Eyguières, vous le savez, ce n'est pas la piété qui domine parmi les vertus de vos délégués dans l'administration. M. le maire qui s'avise de relever que les exercices religieux se prolongeaient trop avant dans la nuit, pourquoi souffre-t-il que les cabarets soient ouverts à des heures bien autrement indues ? Comment ne dit-il rien de la comédie qui ne commence pourtant qu'à l'heure où les exercices religieux sont finis ? Qu'a-t-il fait pour prévenir la publicité qu'on a donnée à des vers faits contre les missionnaires et contre la religion ? Nous sommes loin de lui imputer l'esprit de débauche et d'irréligion qu'on remarque à Eyguières, mais nous vous demandons la permission d'observer que, si généralement les administrations étaient plus religieuses, le succès de nos saintes fonctions serait plus assuré. Il est vraisemblable que les plaintes que vous avez reçues ne soient pas les dernières. Les impies se sont vantés à Eyguières d'effacer jusqu'à la dernière trace les fruits de la mission ; ils ont déjà réussi à ramener dans la dissipation grand nombre de jeunes filles*

qui y avaient renoncé ; les hommes sont plus persévérants, ils continuent de fréquenter la congrégation ; on les tourne en ridicule, on veut établir la zizanie entre eux et les Pénitents. » Il n'est pas inutile de rappeler qu'à cette époque, les maires ne sont pas élus, mais désignés par l'Administration.

Les débuts des Missionnaires de Provence à Notre-Dame du Laus, ainsi que ce qui concerne la vie de la communauté à Aix en ces premiers mois de 1819 sont reportés à la prochaine publication.